

BURKINA FASO



Unité- Progrès- Justice

**MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ALPHABÉTISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES
NATIONALES**

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DE LA PROMOTION DE
L'ENTREPRENEURIAT DES
JEUNES**

CADRE SECTORIEL DE DIALOGUE EDUCATION ET FORMATION (CSD-EF)

RAPPORT SECTORIEL ANNUEL DE PERFORMANCE 2018 DU PNDES



Mars 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION	8
I. PERFORMANCES SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2018	10
I.2 Axe 2 : « développer le capital humain »	10
I.1.1. Objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie » ..	10
I.1.1.1. EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré	11
I.1.1.2. EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées ..	32
I.1.1.3. EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.	37
I.1.2 : Synthèse et enseignements de l'objectif stratégique.....	47
I.2 Analyse de l'efficacité de la coopération au développement du secteur y compris sur l'appui budgétaire général et sectoriel.....	51
II. ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE EN FIN DECEMBRE 2018 DES RECOMMANDATIONS DES REVUES SECTORIELLES ET DU PNDES.....	57
III. PERSPECTIVES 2019-2020	60
CONCLUSION.....	61

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	: Agence française de Développement
AGR	: Activités génératrices de Revenus
ANFP	: Agence nationale de la Formation professionnelle
ASP	: Agro-sylvo-pastoral
ATER	: Attaché temporaire d'Education et de Recherche
BAC	: Baccalauréat
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEP	: Brevet d'Etudes professionnelles
BEPC	: Brevet d'Etudes du premier Cycle
BID	: Banque islamique de Développement
BPT	: Brevet professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet professionnel de Technicien Spécialisé
BQP	: Brevet de Qualification professionnelle
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique
CAP	: Certificat d'Aptitude professionnelle
CAPES	: Certificat d'Aptitude professionnelle de l'Enseignement Secondaire
CAPET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur ministériel
CAST	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CCEES	: Conseil de Coordination des Etablissements d'Enseignement supérieur
CDMT	: Cadre de Dépenses à moyen Terme
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base non Formelle
CEG	: Collège d'Enseignement général
CENOU	: Centre national des Œuvres universitaires
CEP	: Certificat d'Etudes primaires
CESP	: Commission de l'Enseignement supérieur privé
CEFTP	: Collège d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
CETFP	: Collège d'Enseignement technique et de Formation professionnelle
CFP	: Centre de Formation professionnelle
CFPI	: Centre de Formation professionnelle industrielle
CNBES	: Commission nationale des Bourses d'Etudes et des Stages
CNBS	: Commission nationale des Bourses scolaires
CNRETD	: Commission nationale de Reconnaissance des Titres et Diplômes
CP1	: Cours préparatoire 1ère année
CPAF	: Centre permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEDA	: Commission permanente d'Examen de Demandes d'Autorisation
CPI	: Conseiller pédagogique itinérant
CQP	: Certificat de Qualification professionnelle
CRFP	: Centre régional de Formation professionnelle
CRSN	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
CRS	: Catholic Relief Service
CSD-EF	: Cadre sectoriel de Dialogue-Education et Formation
CT	: Collectivité territoriale

CTP	: Comité technique paritaire
CUP	: Centre universitaire polytechnique
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives
DAO	: Dossier d'appel d'Offres
DGEFTP	: Direction générale de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnelles
DGEFPIC	: Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la Formation initiale et continue
DGESS	: Direction générale des Études et des Statistiques sectorielles
DGEsup	: Direction Générale de l'Enseignement supérieur
DGFP	: Direction générale de la Formation professionnelle
DIOSPB	: Direction de l'Information, de l'Orientation scolaire, professionnelle et des bourses
DPENA	: Direction provinciale de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
DPEPPNF	: Direction provinciale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
DRENA	: Direction régionale de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
DREPPNF	: Direction régionale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
DRH	: Direction des Ressources humaines
DUT/BTS	: Diplôme universitaire de Technologie/Brevet de technicien supérieur
EA	: Effet attendu
EFORD	: Education Formation pour un Développement endogène
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
ENEP	: Ecole nationale des Enseignants du Primaire
ENO	: Espace numérique ouvert
ENS/UNZ	: Ecole normale supérieure / Université Norbert ZONGO
EPS	: Education physique et sportive
ES/CEBNF	: Ecole satellite et Centre d'Education de Base non formelle
F CFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage
FECOP/EFTP	: Formation des Enseignants et Conseillers pédagogiques de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non formelle
GHM	: Gestion hygiénique des Menstrues
IAC	: Instituteur adjoint certifié
IEA	: Indicateur d'Effet attendu
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du premier Degré
IES	: Inspecteur de l'Enseignement secondaire/Institution d'Enseignement supérieur
INSD	: Institut national de la Statistique et de la Démographie
IP	: Instituteur principal
INSS	: Institut des Sciences de Sociétés
IRD	: Institut de Recherche et de Développement
ISSP	: Institut supérieur des Sciences de Population
ITS	: Inspection technique des Services
JMHM	: Journée mondiale de l'Hygiène menstruelle
LMD	: Licence-Master-Doctorat
LNSP	: Laboratoire national de Santé publique
MAAH	: Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques
MCS	: Mission conjointe de Suivi
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances

MENAPLN	Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MESRSI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
MESSRS	Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
MFSNFAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
MINEFID	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
MOD	Maîtrise/Maître d'Ouvrage délégué (e)
ND	Non disponible
ODD	Objectifs de Développement durable
OPERA	Observation des Pratiques enseignantes en Relation avec les Apprentissages
PA/PDSEB	Projet d'Appui au Programme de Développement stratégique de l'éducation de Base
PAAQE	Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education
PACOGES	Projet d'Appui aux Comités de Gestion
PADS	Programme d'Appui au développement sanitaire
PAM	Programme alimentaire mondial
PAO	Plan d'Actions opérationnel
PAP	Plan d'Action prioritaire
PAPS/EFTP	Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnelles
PASEC	Programme d'analyse des Systèmes éducatifs des pays et gouvernement de la Francophonie
PAT	Plan d'Action Triennal
PC/ASFP	Programme conjoint / Amélioration du Système de Formation
PCU	Projet Cités universitaires
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PEJEN	Programme Emploi Jeunes pour l'Education nationale
PIP	Programme d'Investissement public
PME	Partenariat mondial pour l'Education
PN/EFTP	Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
PNADES	Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur
PNDES	Plan national de Développement économique et social
PREFA	Projet d'Appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe
PRFIP	Programme de Renforcement de la Formation et de l'Insertion professionnelles
PS/ESSRS	Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
PSEF	Plan sectoriel de l'Education et de la Formation
PTF	Partenaire technique et financier
RDC	Rez-de-chaussée
SIRU	Système informatisé des Restaurants universitaires
SNAEF	Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles
SP/CNC	Secrétariat permanent de la Commission nationale de la Certification
SP/PNDES	Secrétariat permanent du Plan national de Développement économique et social
SSR	Santé sexuelle et reproductive
TBA	Taux brut d'Admission

TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UFR/ST	: Unité de Formation et de Recherche / Sciences et Technologies
UNB	: Université Nazi BONI
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'Enfance
UO2	: Université Ouaga II
UV	: Université Virtuelle
VBG	: Violence basée sur le Genre
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience humaine/ Syndrome de l'Immunodéficience acquise
VRD	: Voieries et Réseaux divers

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: taux d'atteinte des cibles des indicateurs de l'objectif stratégique 2.2	10
Tableau 2 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel de l'EFTP	12
Tableau 3 : situation des effectifs entre 2015/2016 et 2017/2018	12
Tableau 4 : prévisions et réalisations des indicateurs des sous-effets	12
Tableau 5: niveau de réalisation par paquet et par site	13
Tableau 6 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site	14
Tableau 7 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site	16
Tableau 8 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site	17
Tableau 9: prévisions et réalisations des indicateurs des sous-effets	19
Tableau 10 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel pour 2018 du SEA 2.2.1.3	21
Tableau 11: prévisions et réalisations 2018 des indicateurs sectoriels du SEA 2.2.1.4	24
Tableau 12 :prévision et réalisation 2018 du SEA 2.2.1.5	25
Tableau 13 : situation des indicateurs sectoriels en 2017 et leur cible pour 2018 du SEA 2.2.1.7	26
Tableau 14: répartition des bourses par type, par niveau et selon le genre en 2017/2018	27
Tableau 15 : prévisions et réalisations 2018 des indicateurs du sous-effet	27
Tableau 16 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.1	29
Tableau 17 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2	31
Tableau 18: prévisions et réalisations 2018 du SEA 2 .2.1.1	32
Tableau 19 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.2	33
Tableau 20 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.4	33
Tableau 21 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.5	33
Tableau 22 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.7	34
Tableau 23 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.2.2	34
Tableau 24 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.2.3	35
Tableau 25: Prévisions et réalisations 2018 des indicateurs sectoriels du SEA 2.2.3.1	35
Tableau 26: prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2	37
Tableau 27 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.3	37
Tableau 28 : prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet	38
Tableau 29 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet	41
Tableau 30 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet	42
Tableau 31 : Prévisions et réalisations 2018 des indicateurs du sous-effet	43
Tableau 32 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet	45
Tableau 33 : niveau d'atteinte des cibles des indicateurs ODD	47
Tableau 34 : Cumul des prévisions et réalisations des produits 2016-2017	50
Tableau 36 : des programmations (initiale et révisée) 2018 (en milliers de F CFA)	52
Tableau 37 : dépenses 2018 des projets et programmes du CSD-EF (en milliers de F CFA)	53
Tableau 38 : Programmation révisée et décaissements au 31 décembre 2018	55
Tableau 39 : L'état de la mise en œuvre de ces recommandations au 31 décembre 2018	59

INTRODUCTION

Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF) est le dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de Développement économique et social (PNDES) au niveau du secteur de planification y relatif. Il regroupe trois ministères à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) et le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ). Il intervient dans l'axe 2 du PNDES intitulé « développer le capital humain ».

L'arrêté interministériel N°2018-0009/MENA/MESRSI/MJFIP du 15 janvier 2018 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF régit l'organisation et le fonctionnement du CSD-EF. Aux termes dudit arrêté, la présidence du CSD-EF est assurée par le MENAPLN, la vice-présidence par le MESRSI et le MJPEJ. Le Cadre Sectoriel de Dialogue Education et Formation est composé d'une commission technique, d'un comité de validation et de groupes thématiques. Il est animé par un secrétariat technique assuré par la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) du MENAPLN en collaboration avec les autres DGESS membres.

Le domaine du CSD-EF est le secteur de l'éducation et de la formation. Plus précisément, il comprend l'éducation préscolaire, les enseignements primaire, post-primaire général et technique, secondaire général et technique, supérieur, l'éducation non formelle et la formation professionnelle.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation et de la formation, plusieurs référentiels sont mis en œuvre. On retient :

- au niveau de l'éducation de base formelle et non formelle :
 - le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021) adopté le 1^{er} août 2012 ;
 - la Stratégie nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF 2012-2021) adoptée le 8 juin 2012 ;
- au niveau des enseignements secondaire et supérieur, la Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (PS/ESSRS 2010-2025) adoptée le 4 août 2010 ;
- au niveau du supérieur : le Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur (PNADES 2014-2023) adopté le 1^{er} août 2013 ;
- au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels : la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PN-EFTP) adoptée le 23 juillet 2008.

Ces différents référentiels ministériels constituent le fondement du Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 et qui prend en compte les trois ministères. Sa mise en œuvre devrait permettre au Burkina Faso de réaliser les objectifs du PNDES et les Objectifs de Développement durable (ODD) en ce qui concerne l'éducation et la formation.

En 2018, la mise en œuvre du PSEF a été marquée par trois évènements majeurs à savoir, les attaques terroristes, les revendications sociales des personnels de l'éducation et la rupture des relations diplomatiques avec la Chine Taiwan.

En effet, les attaques terroristes perpétrées par des groupes armés dans les régions du Nord, du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Centre-Est ont causé la fermeture de structures éducatives et le départ de plusieurs enseignants desdites structures. Cela impacte négativement le bon déroulement des activités scolaires.

En rappel, un protocole d'accord a été signé le 27 janvier 2018 entre le Gouvernement et la Coordination nationale des syndicats de l'Education (CNSE).

Dans le souci d'apaiser le climat social pour une année scolaire effective, le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre ce protocole. Les points saillants portent sur les aspects suivants :

- la finalisation du projet de statut valorisant des personnels de l'éducation ;
- la bonification d'échelon et le traitement des avancements de 2017 ;
- le traitement des indemnités sur la base du nouveau décret adopté en juillet 2018 ;
- la poursuite de la mise en œuvre des autres points du protocole à travers des rencontres du comité bipartite.

Ces engagements ont permis de suspendre le mot d'ordre de grève, de suspension des évaluations et de non transmission des données statistiques.

La rupture de la Coopération entre le Burkina Faso et Taiwan a impacté négativement la mise en œuvre des activités programmées au titre du Programme de Renforcement de la Formation et de l'Insertion professionnelles (PRFIP). Il en est de même des activités d'électrification scolaire du projet « une lampe pour l'Afrique » au niveau du MENAPLN.

Le rapport sectoriel annuel de performance 2018 du CSD-EF rend compte des réalisations par un bilan de la mise en œuvre du PNDES entre janvier et décembre 2018. En outre, il fait un bilan consolidé de la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018, le point de la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants contenus dans les matrices et cadres logiques sectoriels, le niveau de réalisation des principaux produits et la situation d'atteinte des cibles des indicateurs sectoriels d'effets et d'impacts.

Il fait par ailleurs une analyse approfondie orientée sur l'accélération de la mise en œuvre des réformes stratégiques et la réalisation des investissements structurants du PNDES.

Le présent rapport annuel de performance 2018 se conforme au canevas d'élaboration du Secrétariat permanent du PNDES et se décline selon le plan suivant : (i) performances sectorielles 2018 de la mise en œuvre du PNDES, (ii) État du fonctionnement du CSD-EF et de la mise en œuvre en fin décembre 2018 des recommandations des revues sectorielles et du PNDES, (iii) Perspectives 2019-2020.

I. PERFORMANCES SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES EN 2018

I.2 Axe 2 : « développer le capital humain »

Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF) intervient dans l'axe 2 du PNDES intitulé : « développer le capital humain ». Il contribue à travers la mise en œuvre du PSEF et des différents instruments de programmation, à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.2 du PNDES à savoir : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ».

I.1.1. Objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie »

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, les sous-effets et les produits du CSD-EF contribuent à l'atteinte des effets suivants :

- EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré ;
- EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées ;
- EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

La situation des indicateurs sectoriels en 2017 et leur cible pour 2018 se présentent comme suit :

Le taux d'atteinte des cibles des indicateurs de l'objectif stratégique 2.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie » se présente comme suit au 31 décembre 2018 :

Tableau 1: taux d'atteinte des cibles des indicateurs de l'objectif stratégique 2.2

Indicateurs	Cibles 2018	Réalisations 2018			Ecart	Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
		G	F	T		
Le taux brut de scolarisation au préscolaire	6,12%	4,1%	4,1%	4,1%	-2,02	0
Taux d'achèvement au post-primaire général	35,3%	38,8%	41,9%	40,3%	+5	1
Taux d'achèvement au primaire	68,51%	58,8%	67,6%	63%	-5,52	0
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	715	794	428	600	-115	0
Nombre de classes sous paillettes	4353	NP	NP	NP	0	0
Indice de parité du TBA au primaire	0,95	NP	NP	0,96	+0,01	1
Indice de parité du TBA au post-primaire	1	NP	NP	1,12	+0,12	1
Indice de parité du TBA au secondaire	0,66	NP	NP	0,75	0,09	1
Proportion des effectifs de l'EFTP	14%	2,66%	1,78%	2,23%	-11,8	0
Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	45%	ND	ND	59,70%	14,24	1

Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle	20%	ND	ND	45,8%	25,8	1
Proportion des filières professionnalisant	20%	ND	ND	65,7%	45,7	1
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	31%	41,9%	17,5%	35,2%	4,2	1
Proportion de la main-d'œuvre bénéficiaire de l'EFTP dans les filières de transformation agropastorale	6%			ND	ND	ND
Proportion des effectifs de la formation professionnelle dans l'effectif total des formés	10%			ND	ND	ND
Proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formés dans les métiers agropastoraux	4,5%			ND	ND	ND

Sur 12 indicateurs, les cibles de 8 ont été atteintes soit un taux de 66,66%. Il faut noter que concernant l'indicateur « Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années) », une étude a été entamée en 2018 en vue de le renseigner.

On constate que certains indicateurs ont dépassé les cibles de 2018 (taux d'achèvement au post-primaire général ; proportion d'étudiants ayant achevé un cycle ; proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle ; proportion des filières professionnalisant). En l'absence d'études pour donner les raisons objectives de la progression du taux d'achèvement au post-primaire général, ce taux intervient au moment où la première promotion du continuum d'éducation de base est arrivée en classe de 3^{ème}.

Concernant la proportion des effectifs de l'EFTP, la cible n'a pas été atteinte. Les raisons sont entre autres : la non mise à disposition des infrastructure d'EFTP ; la fermeture de certaines structures d'EFTP et la transformation de certaines structures d'EFTP en établissements d'enseignement général. Trois indicateurs n'ont pas été renseignés. Il s'agit de : (i) proportion de la main-d'œuvre bénéficiaire de l'EFTP dans les filières de transformation agropastoral ; (ii) proportion des effectifs de la formation professionnelle dans l'effectif total des formés et (iii) proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formés dans les métiers agropastoraux. La raison principale est le manque de ressources pour réaliser des enquêtes.

I.1.1.1. EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré

Les sous-effets attendus (SEA) renseignés dans le cadre sectoriel de mesure de performance sont :

- Sous-effet attendu 2.2.1.1 : les effectifs des élèves/ apprenants se sont accrus ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.2 : le nombre d'enseignants et/ou de formateurs s'est accru à tous les niveaux ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.3 : le maintien des élèves/apprenants dans l'éducation formelle est assuré ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.4 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurées ;

- Sous-effet attendu 2.2.1.5 : les offres de formation sont diversifiées ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.6 : les conditions de vie et d'études des élèves sont améliorées dans les structures éducatives et de formation ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.7 : l'accès des élèves et des apprenants aux bourses est amélioré ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.1 : la formation du personnel enseignant et d'encadrement est assurée ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.2 : les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.3 : l'ingénierie de la formation professionnelle est développée ;
- Sous-effet attendu 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée ;
- Sous-effet attendu 2.2.3.2 : la planification, le suivi et l'évaluation des activités du secteur de l'éducation et de la formation sont assurés ;
- Sous-effet attendu 2.2.3.3 : la gestion des ressources matérielles et financières est améliorée.

Tableau 2 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel de l'EFTP

Indicateurs sectoriels	Cible 2018	Réalisation 2018
La proportion des effectifs de l'EFTP	9,5%	2,23%

Source : DGESS/MENAPLN

Tableau 3 : situation des effectifs entre 2015/2016 et 2017/2018

Niveau	2015/2016	2016/2017	2017/2018	Accroissement 2015/2016 et 2017/2018
Préscolaire	55 003	67 733	81 931	49%
Primaire	2 873 049	3 040 802	3 206 060	11,6%
Post-primaire et secondaire	1 058 163	1 162 297	1 281 007	21,1%

Source : DGESS/MENAPLN

I.1.1.1.1 SEA 2.2.1.1 : les effectifs des élèves/ apprenants se sont accrus

Pour le suivi de ce sous-effet, ces indicateurs étaient retenus et la réalisation se présente comme suit :

Tableau 4 : prévisions et réalisations des indicateurs des sous-effets

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Nombre de nouvelles salles de cours réalisées	385	86
Nombre de lycées scientifiques construits	6	00
Nombre de lycées professionnels construits	5	00
Nombre de salles de classe du préscolaire construits	60	06
Nombre de collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels construits	5	00
Nombre de lycées techniques construits	2	00
Nombre de salles de classe éclairées	945 ¹	00

Source : DGESS/MENAPLN

Les principaux produits attendus en 2018 qui devraient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels sont :

- 385 nouvelles salles de cours construites ;
- 5 CETFP construits ;
- 5 lycées professionnels construits ;
- 6 lycées scientifiques construits ;

¹ Pour l'électrification des 945 établissements, le coût a été intégré dans le coût unitaire des nouvelles salles de classe à construire. Le point de l'électrification sera fait après la livraison des infrastructures programmées.

- 945 écoles éclairées ;
- 60 salles de classe du préscolaire construites ;
- 2 lycées techniques construits ;
- 348 nouvelles salles de classe construites pour la résorption des classes sous-paillotes.

Sous-effet attendu SEA 2.2.1.1 : les effectifs des élèves se sont accrus

L'état de réalisation des produits de janvier à décembre 2018 se présente comme suit :

- **de nouvelles salles de cours construites**

En 2018, il a été programmé la construction de 385 salles de classe à réaliser dont 80 en maîtrise d'ouvrage et 305 sur transfert aux communes dans le cadre de l'expansion du primaire, la normalisation des écoles primaires incomplètes, l'augmentation de l'offre d'enseignement général dans le post primaire et le secondaire. Au 31 décembre 2018, il a été réalisé 86 salles de classe uniquement sur ressources transférées soit 54 salles pour le primaire et 32 salles pour le secondaire.

Pour les réalisations en Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD), il faut noter qu'elles ont accusé un grand retard en raison surtout de la signature des conventions intervenue en septembre 2018. Les procédures ont toutefois permis l'installation des entreprises courant novembre et le démarrage des travaux de 9 lycées sur 10.

- **5 CETFP construits**

En 2018, il était prévu la construction de 5 Collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) dans les communes de Sapouy, Gourcy, Sebba, Kongoussi et Sindou. Au regard des coûts très élevés de ces types d'établissements, il a été défini un paquet minimum d'infrastructures à réaliser à court terme afin d'assurer les activités pédagogiques. Les ouvrages complémentaires seront réalisés progressivement et ce, conformément aux plans architecturaux.

Le niveau de réalisation par paquet et par site se présente dans le tableau ci-après :

Tableau 5: niveau de réalisation par paquet et par site

Sites	Infrastructures prévues	Quantités	Niveau de réalisation	Taux de réalisation
SINDOU	Ateliers de génie civil (Maçonnerie construction)	1	Chaînage	28%
	Ateliers de maintenance (Mécanique automobile)	1	Chaînage	28%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Toiture	68%
	Latrines élèves	2	Chaînage	28%
	Latrines VIP	1	Chaînage	28%
	AEP	1	Foration terminée	
KONGOUSSI	Ateliers d'agrosylvopastoral	1	Toiture	68%
	Ateliers d'agriculture	1	Chaînage	28%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Chaînage	28%
	Latrines élèves	2	Non démarré	0%
	Latrines VIP	1	Non démarré	0%
	AEP	1	Foration terminée	
SAPOUY	Ateliers de génie électrique (Electromécanique)	1	Chaînage	28%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Chaînage	28%
	Latrines élèves	1	Chaînage	28%
	AEP	1	Achevé	100%
GOURCY	Ateliers de génie civil (Maçonnerie construction)	1	Chaînage	28%
	Ateliers de génie électrique (Electromécanique)	1	Fondation	22,4%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Chaînage	28%
	Latrines élèves	3	Non démarré	0%
	Latrines VIP	1	Non démarré	0%
	AEP	1	Installation du château en cours	
SEBBA	Ateliers d'agrosylvopastoral	1	Fondation	22,4%

Ateliers de maintenance (Mécanique automobile)	1	Chaînage	28%
Bureau gestionnaire des ateliers	1	Fondation	22,4%
Latrines élèves	3	Non démarré	0%
Latrines VIP	1	Non démarré	0%
AEP	1	Foration terminée; château confectionné	

Source : DGESS/MENAPLN

Les infrastructures sont en cours de réalisation sur tous les sites.

Au niveau du CEFTP de Sindou, la construction des ateliers de génie civil et de maintenance est au chaînage de même que les latrines pour les élèves et le personnel. Le bureau gestionnaire des ateliers est au niveau toiture et la foration terminée pour l'adduction d'eau potable.

Les travaux du site de Sindou sont au niveau chainage pour la majorité des infrastructures. Le délai contractuel qui était de 6 mois est dépassé.

Concernant les infrastructures de Kongoussi, les ateliers d'agrosylvopastoral sont au niveau toiture mais les travaux des latrines pour élèves et VIP n'ont pas encore démarré.

Au niveau de Sapouy, l'adduction d'eau potable est réalisée et la plupart des infrastructures sont au niveau chainage.

Pour ce qui est des travaux de Gourcy et de Sebba, certaines infrastructures sont au niveau chainage mais la construction des latrines pour élèves et VIP n'a pas démarré.

- 5 lycées professionnels construits

Tableau 6 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site

Sites	Infrastructures prévues	Quantités	Niveau de réalisation	Taux de réalisation
OUAGADOUGOU	Atelier froid et climatisation	1	Non démarré	0%
	Atelier Coupe et Couture	1	Non démarré	0%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Non démarré	0%
	Bloc administratif	1	Non démarré	0%
	Salle informatique	1	Non démarré	0%
	Bloc pédagogique	1	Non démarré	0%
	Mur de clôture	1	Non démarré	0%
	Guérite	1	Non démarré	0%
	Latrines élèves	4	Non démarré	0%
TENKODOGO	ateliers de Maintenance Auto	1	Toiture	68%
	ateliers de génie électrique	1	Chaînage	28%
	ateliers de Génie Civil	1	Toiture	68%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Toiture	68%
	Mur de clôture	1	Achevé	100%
	Guérite	1	Toiture	68%
	Local Groupe électrogène/ Transformateur	1	Chaînage	28%
	Latrines	4	Toiture	68%
	AEP	1	Achevé	100%
MANGA	ateliers de génie électrique	1	Toiture	68%
	Atelier de Plomberie Sanitaire	1	Toiture	68%
	ateliers de Structure Métallique	1	Toiture	68%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Toiture	68%
	Mur de clôture	1	Chaînage	28%
	Guérite	1	Achevé	100%
	Local Groupe électrogène/ Transformateur	1	Achevé	100%
	Latrines	4	Achevé	100%
	AEP	1	Toiture	68%
ZORGHO	ateliers de Structure Métallique	1	Chaînage	28%
	atelier de Maintenance Auto	1	Fondation	22,4%
	ateliers de Génie Civil	1	Fondation	22,4%
	Bureau gestionnaires des ateliers	1	Chaînage	28%
	Mur de clôture	1	Toiture	68%

Sites	Infrastructures prévues	Quantités	Niveau de réalisation	Taux de réalisation
KAYA	Guérite	1	Chaînage	28%
	Local Groupe électrogène/ Transformateur	1	Chaînage	28%
	Latrines	4	Chaînage	28%
	AEP	1	Fondation	22,4%
	atelier Génie électrique	1	Chaînage	28%
	atelier de Maroquinerie	1	Chaînage	28%
	ateliers de Génie Civil	1	Chaînage	28%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Chaînage	28%
	Mur de clôture	1	Chaînage	28%
ZORGHO	Guérite	1	Chaînage	28%
	Local Groupe électrogène/ Transformateur	1	Chaînage	28%
	Latrines	4	Toiture	68%
DABO	AEP	1	Pose du château, raccordement et tuyauterie	

Source : DGESS/MENAPLN

En dehors des travaux de construction du lycée professionnel de Ouagadougou qui n'ont pas encore démarré du fait du retard dans la livraison des études architecturales, on note que sur les autres sites, les travaux ont démarré avec des niveaux de réalisation disparates.

Au niveau des sites de Tenkodogo et de Manga, la clôture et l'adduction d'eau potable sont achevées et la plupart des infrastructures sont au stade de la toiture.

Sur les sites de Zorgho et de Kaya, les travaux sont dans l'ensemble au niveau chainage.

- 6 lycées scientifiques construits

Tableau 7 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site

Sites	Infrastructures prévues	Quantités	Niveau de réalisation	Taux de réalisation
DEDougou	Bloc pédagogique	2	Chaînage	28%
	Bâtiment administratif	2	Chaînage	28%
	Laboratoire	1	Chaînage	28%
	Salle informatique	1	Chaînage	28%
	Mur de clôture	1	Fondation	22,4%
	Guérite	1	Toiture	68%
	Latrines élèves	4	Fondation	22,4%
	Latrines VIP	1	Fondation	22,4%
	AEP	1	Forage installé; reste le château et les canalisations; difficultés avec l'Environnement; Notification tardive,	
KAYA	Bloc pédagogique	2	Non démarré	0%
	Bâtiment administratif	2	Non démarré	0%
	Laboratoire	1	Non démarré	0%
	Salle informatique	1	Non démarré	0%
	Mur de clôture	1	Non démarré	0%
	Guérite	1	Non démarré	0%
	Latrines élèves	2	Non démarré	0%
	Latrines VIP	2	Non démarré	0%
	AEP	1	Non démarré	0%
KOUDougou	Bloc pédagogique	2	Toiture	68%
	Bâtiment administratif	2	Toiture	68%
	Laboratoire	1	Toiture	68%
	Salle informatique	1	Toiture	68%
	Mur de clôture	1	Fondation	22,4%
	Guérite	1	Non démarré	
	Latrines élèves	4	Fondation	22,4%
	Latrine VIP	1	Toiture	68%
	AEP	1	pause du château métallique	
OUAHIGOUYA	Bloc pédagogique	1	Non démarré	0%
	Bâtiment administratif	2	Non démarré	0%
	Laboratoire	1	Non démarré	0%
	Salle informatique	1	Non démarré	0%
	Mur de clôture	1	Non démarré	0%
	Guérite	1	Non démarré	0%
	Latrines élèves	3	Non démarré	0%
	Latrines VIP	1	Non démarré	0%
	AEP	1	Non démarré	0%

Source : DGESS/MENAPLN

Les travaux de construction des lycées scientifiques de Kaya et de Ouahigouya n'ont pas encore démarré.

A Déougou, la plupart des infrastructures sont au niveau chainage et à Koudougou, elles sont au niveau toiture.

- 60 salles de classe du préscolaire construites

Six salles de classe sont construites au titre des transferts de ressources aux communes, soit un taux d'exécution physique de 10%. Il faut retenir que pour les constructions prévues au titre des MOD, aucune infrastructure n'a été réalisée. Ceci est dû à la signature tardive de la convention avec les MOD.

- 2 lycées techniques construits

Tableau 8 : niveau et taux de réalisation des infrastructures par site

Sites	Infrastructures prévues	Quantités	Niveau de réalisation	Taux de réalisation
TOUGAN	Ateliers de génie civil Spécialité F4	1	Fondation	22,4%
	Ateliers de génie électrique Spécialité F3	1	Fondation	22,4%
	Ateliers de Génie Mécanique Spécialité F1	1	Fondation	22,4%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Fondation	22,4%
	Mur de clôture	1	Fondation	22,4%
	Guérite	1	Fondation	22,4%
	Latrines élèves	3	Fondation	22,4%
	Latrines VIP	1	Fondation	22,4%
KOUDOUGOU	AEP	1	Achevé	100%
	Ateliers de génie civil Spécialité F4	1	Chainage	28%
	Ateliers de génie électrique Spécialité F3	1	Chainage	28%
	Ateliers de Génie Mécanique Spécialité F1	1	Chainage	28%
	Bureau gestionnaire des ateliers	1	Toiture	68%
	Mur de clôture	1	Toiture	68%
	Guérite	1	Toiture	68%
	Latrines élèves	3	Chainage	28%
	Latrines VIP	1	Toiture	68%
	AEP	1	Travaux de tuyauterie	

Les travaux de construction des lycées techniques ont démarré sur tous les sites et les niveaux de réalisation sont disparates.

A Koudougou, les infrastructures sont au niveau chainage ou toiture et à Tougan, l'adduction d'eau potable est achevée et les autres infrastructures sont au niveau fondation.

Dans l'optique de mettre à la disposition du MENAPLN des infrastructures de qualité et dans les délais impartis et conformément à la recommandation sur l'accélération de la réalisation des infrastructures de l'EFTP, des dispositions ont été prises et se résument à :

- la mise en place d'un comité de suivi des réalisations des infrastructures de l'EFTP et des autres investissements au niveau du MENAPLN ;
- l'organisation de réunions mensuelles de suivi des infrastructures au niveau du MENAPLN ;
- la tenue de la première revue de portefeuille des projets et programmes du MENAPLN le 29 mai 2018 ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives (SNRIE) au niveau du MENAPLN ;
- la tenue régulière de réunions hebdomadaires sur l'état d'avancement des différents chantiers avec les MOD et les entreprises.

En dépit de ces dispositions, on constate que les infrastructures n'ont pas été livrées dans les délais contractuels.

Il importe cependant de préciser que dans la définition des investissements au niveau des tranches annuelles, il était prévu qu'au cours de la première année, les infrastructures atteignent le niveau fondation pour être achevées l'année suivante. En considération de cette programmation réaliste recommandée par ailleurs par les partenaires techniques et financiers, on pourrait dire que pour l'année 2018, sur 127 infrastructures à réaliser, 93 ont atteint le niveau fondation soit un taux d'exécution moyen de 73,23%.

- 348 nouvelles salles de classe construites pour la résorption des classes sous-paillotes.

En vue d'améliorer les conditions de travail en matière d'enseignement-apprentissage, il était prévu en 2018 la construction de 348 salles de classe pour résorber des classes sous-paillotes. L'ensemble de ces salles de classe sont programmées en maîtrise d'ouvrage déléguée au profit de 113 communes. Au 31 décembre 2018, les conventions ont été signées et les entreprises installées. Les travaux de 48 complexes ont démarré.

Les efforts de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des ONG et Associations et des initiatives locales ont permis d'accroître le nombre d'établissements à tous les niveaux.

Le nombre d'établissements du préscolaire est passé de 668 dont 370 pour le privé en 2015/2016 à 1049 en 2017/2018 dont 895 pour le privé, soit un accroissement de 57%.

Quant au nombre d'établissements du primaire, il est passé à la même période de 14 655 dont 3 363 pour le privé, à 15 756 dont 3 985 pour le privé soit un accroissement de 7,5%.

Enfin, le nombre d'établissements du post-primaire et secondaire est passé, sur la même période, de 3 228 dont 1 424 pour le privé, à 3 810 dont 1 843 pour le privé soit un accroissement de 18%.

Ces réalisations ont permis l'accroissement des effectifs à tous les niveaux.

En effet, les effectifs du préscolaire se sont accrûs passant de 55 003 en 2015/2016 à 81 931 en 2017/2018 soit un accroissement de 49%.

Quant aux effectifs du primaire, ils sont passés sur la même période de 2 873 049 à 3 206 060 soit un accroissement de 11,6%.

Enfin, ceux du post-primaire et du secondaire sont passés de 1 058 163 à 1 281 007. soit un accroissement de 21,1% sur la même période.

Pour ce sous-effet, sur 8 produits attendus, 4 ont été livrés soit un taux de réalisation de 50%. Il faut préciser qu'au niveau des infrastructures, au titre de l'année 2018, c'est le niveau fondation qui était visé.

I.1.1.1.2 SEA 2.2.1.2 le nombre d'enseignants et/ou de formateurs s'est accru à tous les niveaux

Pour le suivi de ce sous-effet, les indicateurs ci-dessous étaient retenus et la réalisation se présente comme suit :

Tableau 9: prévisions et réalisation des indicateurs des sous-effets

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisation 2018
Nombre de nouveaux éducateurs et moniteurs de jeunes enfants mis à disposition	75	75
Nombre de nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition	4280	4 270
Nombre de nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition	2837	2320
Nombre de formateurs de l'EFTP recrutés et formés	107	33
Nombre d'encadreurs de l'EFTP recrutés et formés	34	18

Source : DGESS/MENAPLN

Pour la réalisation de ce sous-effet, cinq produits étaient attendus : nouveaux éducateurs et moniteurs de jeunes enfants mis à disposition ; nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition ; nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition ; formateurs de l'EFTP recrutés et formés et encadreurs de l'EFTP recrutés et formés.

Au 31 décembre 2018, la situation se présente comme suit :

75 nouveaux éducateurs et moniteurs de jeunes enfants mis à disposition

Sur une prévision de mise à disposition de 75 éducateurs et moniteurs de jeunes enfants, 75 ont été effectivement mis à disposition dont 30 éducateurs de jeunes enfants et 45 moniteurs de jeunes enfants. Le taux d'exécution physique est de 100%.

Au titre de l'année 2018, 30 éducateurs de jeunes enfants ont été recrutés sur une prévision de 30 soit 20 moniteurs et 10 éducateurs de jeunes enfants. Le taux d'exécution physique est de 100%.

4280 nouveaux instituteurs adjoints certifiés (IAC) mis à disposition

Afin d'accroître le nombre d'enseignants au primaire, il a été mis à la disposition du MENAPLN 4 270 instituteurs adjoints certifiés dont 1500 recrutés sur mesures nouvelles et 2770 sortants des écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) sur une prévision de 4 280. Le taux d'exécution physique est de 99,76% en raison des déperditions avant la mise à disposition.

Sur une prévision de 2730 élèves-maîtres à recruter et à former dans les ENEP en 2018, il en a été effectivement recruté 2 730 soit un taux d'exécution physique de 100%.

2 837 nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire mis à disposition

En 2018, il était prévu de mettre à la disposition du MENAPLN, 2837 nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire soit 2 362 sortants des écoles professionnelles et 475 sur mesures nouvelles. Au 31 décembre 2018, 2 320 nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire ont été effectivement mis à disposition, soit un taux d'exécution physique de 81,77%.

On note que le nombre de nouveaux professeurs du post-primaire et du secondaire prévu pour être mis à disposition n'a pas été atteint à cause de l'insuffisance de vivier de recrutement dans certaines disciplines scientifiques (physique-chimie, mathématiques et SVT).

107 formateurs de l'EFTP recrutés et formés

Il était prévu en 2018 le recrutement et la formation de 107 formateurs de niveau DUT/BTS soit 90 au compte du budget Etat, exercice 2018 et 17 dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Formation des enseignants et conseillers pédagogiques de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels » (FECOP/EFTP) cofinancé par la Coopération autrichienne et la Coopération luxembourgeoise. Au 31 décembre 2018, 10 formateurs ont été effectivement recrutés pour le compte du FECOP/EFTP. Pour le compte de l'Etat, 23 professeurs certifiés des collèges niveau BTS/DUT ont été recrutés.

Outre le recrutement, il a été mis à disposition du MENAPLN, 450 formateurs, soit 380 sortants des écoles de formation et 13 professeurs certifiés des lycées et collèges recrutés sur mesures nouvelles.

Le taux d'exécution physique est de 30,84% et se justifie essentiellement par l'insuffisance de vivier de recrutement dans certaines filières.

Il faut noter que dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Emploi-Jeunes pour l'Education nationale (PEJEN), des enseignants contractuels ont été recrutés au profit du post-primaire et du secondaire. Les données concernant le Programme sont prises en compte par le Cadre sectoriel de Dialogue « Travail, Emploi et Protection sociale (CSD/TEPS) ».

34 encadreurs de l'EFTP recrutés et formés

Dans le cadre du renforcement de l'encadrement pédagogique, 7 inspecteurs de l'enseignement secondaire et 11 conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire ont été recrutés en 2018 dont 3 pour le compte du projet FECOP/EFTP sur une prévision de 34 soit un taux de 53%. Ce taux se justifie par un manque de motivation des professeurs pour l'emploi d'encadreurs et l'insuffisance de vivier de recrutement dans certaines filières.

Au regard du plan de travail établi pour l'année 2018, le taux de réalisation physique est de 100% pour l'ensemble des concours prévus.

En considération des produits attendus, le taux d'exécution physique est de 92%.

Sur un budget prévisionnel de 397 000 000 F CFA alloué à l'organisation des différents concours directs et professionnels au niveau du MENAPLN, cette somme a été effectivement dépensée, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Les différents recrutements et les mises à dispositions ont permis d'accroître le nombre d'éducateurs du préscolaire qui est passé de 3 181 en 2015/2016 à 4 760 en 2017/2018 soit une augmentation de 49,6%.

Quant aux enseignants du primaire tenant classe, leur nombre est passé sur la même période de 59 001 à 66 082 soit un accroissement de 12%.

Pour ce qui est des professeurs du post-primaire et du secondaire, leur nombre est passé sur la même période de 23 430 à 27 094 soit un accroissement de 15,6%.

On note que pour ce sous-effet, sur 5 produits attendus, 5 ont été effectivement livrés soit un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.1.3 SEA 2.2.1 .3 : le maintien des élèves/apprenants dans l'éducation formelle est assuré

Un indicateur a été retenu pour la mesure de l'atteinte du sous-effet. Il s'agit du nombre de mois de l'année scolaire couverts par la cantine scolaire.

Tableau 10 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel pour 2018 du SEA 2.2.1.3

Indicateurs sectoriels	Prévision 2018	Réalisation 2018
Nombre de mois de l'année scolaire couverts par la cantine scolaire	3	3

Source : DGESS/MENAPLN

Les produits dont la réalisation permettra l'atteinte de la cible sont : des vivres acquis pour les écoles préscolaires et primaires publiques et privées et la cantine du post-primaire et secondaire assurée.

La situation au 31 décembre 2018 est la suivante :

Des vivres acquis pour les écoles préscolaires et primaires publiques et privées

En 2017 et pour le compte de l'année scolaire 2017-2018, un montant de 18 882 888 192 F CFA a été transféré à 316 communes des 41 provinces pour l'acquisition de 40 093,92 tonnes de vivres (riz, haricot, huile) au profit des cantines scolaires du primaire.

En 2018 et au titre de l'année scolaire 2018-2019, le montant de 18 882 893 000 F CFA a été transféré à 336 communes de 43 provinces pour l'acquisition de plus de 40 000 tonnes de vivres (riz, haricot, huile) au profit des cantines scolaires du primaire et des structures du préscolaire.

Sur 316 communes prévues en 2017, 303 ont reçu en partie ou en totalité leurs livraisons soit 95,89% ; 13 communes (04,11%) n'ont pas reçu leurs dotations (difficultés dans le démarrage liées entre autres au dysfonctionnement de certains conseils municipaux, le rejet par des CF pour motif de prix élevés, ou de dossier parvenu hors délai etc..).

Au 31 décembre 2018, la situation de l'acquisition des vivres au niveau des communes se présente comme suit :

- 563 380 sacs de 50 kg de riz soit **28 169 tonnes** ;
- 132 531 sacs de 50 kg de haricot ; soit 6 627 tonnes ;
- 153 045 bidons de 20 litres d'huile soit 2 785 tonnes ;

Cela donne un total de 37 581 tonnes de vivres sur 40 093,92 tonnes attendues.

Le montant total de l'acquisition est de 17 912 887 267 FCFA sur une prévision de 18 882 888 192 FCFA soit un taux d'exécution financière de 94,86% au profit de 2 741 795 élèves bénéficiaires.

En plus de ces acquisitions, on enregistre la contribution de certains partenaires notamment le CRS et PAM qui se présente comme suit :

Dotation CRS :

- Lentilles 9515 sacs de 50 kg ;
- Bulgur 45 612 sacs de 50 kg ;
- Huile 7030 cartons de 20 litres.

Le coût total des acquisitions est de 2 660 403 000 FCFA.

Dotation PAM :

Le PAM avec un budget de 1 138 976 000 F CFA sur un budget prévisionnel de 1 884 368 000 F CFA a acquis 967,027 tonnes de vivres sur 1 560 tonnes attendues soit un taux d'exécution de 61,89% de vivres au profit de 330 structures du préscolaire et du primaire sur 570 attendues. Le nombre de bénéficiaires est de 53 334 sur 84 700 attendus soit une couverture de 62,97%.

Ce taux d'exécution est dû à deux raisons essentielles que sont la difficulté de mobilisation des ressources externes par le PAM et la fermeture ou l'inaccessibilité de certaines écoles liées à la situation sécuritaire qui prévaut dans la zone de couverture du PAM.

Malgré les efforts accomplis dans la mise à disposition des écoles de vivres, on note des insuffisances :

Les difficultés relatives aux cantines scolaires sont :

- la faiblesse du montant alloué par le budget de l'Etat pour l'acquisition des vivres ;
- la mobilisation des ressources externes (partenaires) et internes (cantines endogènes) pour couvrir les besoins alimentaires des élèves tout au long de l'année scolaire ;
- les aléas climatiques et la pauvreté des parents ;
- le retard dans la livraison des vivres par les fournisseurs ;
- la défaillance de certains fournisseurs ;
- le manque de formation spécifique pour les différents acteurs ;
- l'insuffisance de moyens logistiques ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures de stockage des vivres ;
- le retard de l'ouverture des cantines dans les établissements ;
- la mobilisation de l'énergie pour la cuisson des repas scolaires ;
- l'insuffisance de concertation entre les acteurs locaux (CCEB, financiers, maires, COGES) pour l'acquisition des vivres ;
- les procédures de passation de marché dues à des incompréhensions entre acteurs dans l'interprétation des textes ;
- l'acquisition des denrées locales surtout le riz par certains fournisseurs ;
- les tentatives de malversation : non livraison sur site, réception et distribution sans expertise, réduction des quantités et changement des vivres après expertise, stockage des vivres dans les magasins des mairies au lieu des magasins de transit à la charge du fournisseur ;
- la livraison dans les écoles sans bordereau ou avec des bordereaux mal établis.

Pour une réussite des cantines scolaires, il est impérieux de :

- engager de larges concertations entre tous les acteurs impliqués dans la gestion de la cantine ;
- former les acteurs à la gestion de la cantine ;
- sensibiliser les fournisseurs sur le respect des clauses contractuelles ;
- impliquer effectivement les CEB, DPEPPNF et DREPPNF dans le processus ;
- résilier les contrats des fournisseurs défaillants ;
- engager avec le MINEFID, un processus d'accélération de l'acquisition des vivres ;
- octroyer des ressources conséquentes pour l'acquisition des vivres ;
- allouer un budget pour l'appui conseil et le suivi-contrôle ;
- mettre à jour régulièrement la mercuriale des prix ;
- sanctionner conformément aux textes en vigueur les fournisseurs défaillants et les acteurs indélicats ;
- relire le guide de gestion des cantines ;
- élaborer une stratégie nationale d'alimentation et de nutrition scolaire ;
- opérationnaliser le programme national santé, hygiène et nutrition ;
- promouvoir et pérenniser les cantines endogènes à valeur nutritionnelle ;
- mettre en œuvre l'initiative du Président du Faso qui vise « à assurer à chaque enfant burkinabè en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour » ;
- mettre en œuvre le protocole d'accord gouvernement-CNSE, volet cantines scolaires.

Le MENAPLN poursuivra le suivi-contrôle de l'acquisition et de la qualité des vivres.

En outre, un audit général sur l'acquisition des vivres destinés aux structures préscolaires et primaires est envisagé.

La cantine du post-primaire et secondaire assurée

Au niveau des établissements du post primaire et secondaire, l'Etat a alloué 1 650 000 000 F CFA. Ce montant a servi à la restauration et l'hébergement des candidats déplacés au BAC, session de 2018 pour un montant de 272 500 939 F CFA. On note également l'acquisition de viande au profit des cantines scolaires du secondaire des zones du Centre et du Centre-Est (82 600 000 F CFA), de l'Ouest et du centre- Nord (60 000 000 F CFA) soit un montant total de 142 600 000 F CFA.

Le reste de l'enveloppe a servi à l'acquisition des vivres pour les dotations des établissements qui se présente comme suit :

- 10 211 bidons de 20 l pour un montant de 173 587 000 F CFA ;
- 317 tonnes de pâtes alimentaires en carton de 10 kg chacun pour la somme de 222 000 000 F CFA ;
- 800 tonnes de riz local pour la somme de 259 200 000 F CFA ;
- 19 653 cartons de concentrée de tomate pour 229 244 400 F CFA ;
- 100 tonnes de haricot local pour 42 500 000 F CFA ;
- 20 073 cartons de sardines à huile végétale enrichie en vitamine A d'une valeur de 291 292 000 F CFA.

Malheureusement, à ce jour, seul le fournisseur d'huile a exécuté convenablement son marché. Le contrat de sardine n'a pas connu un aboutissement pour insuffisance de ressources financières. Les quatre autres fournisseurs sont tous défaillants et les processus de résiliations de ces contrats sont engagés. Tout cela a pour conséquence l'absence de stock dans les magasins, le non démarrage des cantines scolaires du post primaire et secondaire ainsi que la perte desdits crédits.

Au titre des acquisitions de vivres pour assurer la cantine du post-primaire et secondaire, les difficultés sont les suivantes :

- le retard dans les livraisons des vivres qui ne permet pas le démarrage de la cantine au 1^{er} trimestre et occasionnant des pertes de crédits budgétaires de l'année N qui constituent des dettes à payer en année N+1 ;
- la lourdeur des procédures administratives qui joue négativement sur le respect des délais de livraison, toute chose qui retarde le démarrage de la cantine ;
- le non-respect par certains fournisseurs de l'origine et de la marque des denrées conformément au contrat qui pose des problèmes à la réception ;
- la défaillance de certains fournisseurs entraînant la résiliation du contrat qui fait perdre des crédits ;
- le budget croissant des acquisitions du baccalauréat qui réduit considérablement les acquisitions des vivres ordinaires.

Pour pallier ces difficultés, les solutions proposées sont les suivantes :

- la mise à l'écart des fournisseurs défaillants des marchés à venir ;
- le traitement diligent des dossiers par l'administration ;
- l'obligation aux fournisseurs de respecter les marques et les origines des denrées commandées ;
- la sélection rigoureuse des fournisseurs à même d'honorer le contrat et l'application des textes réglementant la commande publique ;
- la création d'une ligne pour les dépenses liées au baccalauréat car elles s'augmentent d'année en année au prorata des candidats déplacés et risquent d'engloutir le budget des acquisitions ordinaires ;

- la rigueur dans la commande et la réception des denrées par l'administration ;
- la constitution de lots pour chacune des denrées aux fins d'espérer acquérir au moins un lot en cas de défaillance de l'autre ;
- l'augmentation du budget de la ligne alimentation pour les différentes acquisitions de vivres au profit des cantines du secondaire.

Afin d'améliorer le fonctionnement de la cantine au niveau du post-primaire et du secondaire, il est envisagé la signature de contrats avec la Société nationale de gestion des stocks de sécurité (SONAGESS) pour pallier la défaillance des fournisseurs.

Les efforts de l'Etat avec appui des partenaires techniques et financiers ont permis d'améliorer le taux d'achèvement du primaire qui est passé de 57,9% en 2015/2016 à 62,99% en 2017/2018. Le taux d'achèvement du post-primaire général est également passé de 28,77% à 40,31% sur la même période.

A ce niveau, le seul produit attendu a été livré, soit un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.1.4 SEA 2.2.1.4 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurés

Pour mesurer l'atteinte du sous-effet, deux indicateurs ont été retenus : l'indice de parité du TBA au primaire et l'indice de parité du TBA au post-primaire.

Tableau 11: prévisions et réalisations 2018 des indicateurs sectoriels du SEA 2.2.1.4

Indicateurs sectoriels	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Indice de parité du TBA au primaire	1	0,96
Indice de parité du TBA au post-primaire	1	1,12

Source : DGESS/MENAPLN

Le produit dont la réalisation permettra l'atteinte de la cible est : parité entre filles et garçons à l'accès.

Parité entre filles et garçons à l'accès

Dans le cadre de la promotion de la parité entre filles et garçons à l'accès, plusieurs activités ont été réalisées. Ce sont :

- la subvention à la cotisation APE/AME de 256 000 filles du primaire et de 50 filles vulnérables du post-primaire et secondaire, soit un taux d'exécution physique de 100%;
- l'appui à l'hébergement et à la restauration de 101 filles de la maison communautaire de Manga, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la subvention accordée à 6 000 élèves en situation de handicap (ESH) dans 25 structures privées les accueillant, soit un taux d'exécution physique de 100%;
- la subvention accordée à 2 163 ESH des écoles publiques, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- l'appui à la scolarisation de 50 filles scolarisées et la formation technique de 260 filles dans la maison de la femme et du centre de Bogodogo, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la subvention à l'hébergement de 1 202 filles sur une prévision de 1300, la restauration de 7 832 filles sur une prévision de 8 000 et l'octroi de bourses spécifiques à 1 774 filles sur une prévision de 2 000 dans les régions des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel;
- l'octroi d'un appui financier à 830 filles victimes ou à risque de mariage d'enfants identifiées par le Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- l'appui à l'hébergement de 257 filles scolarisées (Foyers de Koupéla, Dapelogo, Kongoussi, Léo, Koudougou, Sté Monique, Yorossin de Déougou), soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- l'appui à la scolarité de 631 filles du post-primaire et du secondaire, soit un taux d'exécution physique de 100%;

- l'acquisition de 53 000 kits scolaires pour les filles du post-primaire et du secondaire, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la mise de 2 700 vélos à la disposition des filles issues de milieux défavorisés, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- l'organisation de cours d'appui en faveur des filles des classes de 3^{ème} et de Tle dans les établissements publics de 4 régions ;
- l'organisation de tournées d'informations et de sensibilisation avec les parlementaires à travers des rencontres avec les leaders communautaires, les symposiums sur l'éducation inclusive ;
- l'organisation d'une journée mondiale de l'hygiène menstruelle ;
- la sensibilisation de 5 774 élèves sur la santé sexuelle et reproductive, la drogue et autres stupéfiants, les clés de la réussite scolaire, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 120 encadreurs pédagogiques du préscolaire, du primaire et du post primaire et secondaire et 690 enseignants du préscolaire, du primaire, du post primaire et du secondaire en Education Inclusive, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 50 enseignants du primaire sur les besoins spéciaux des Enfants Handicapés et de 40 nouveaux enseignants du primaire de Garango en Education Inclusive, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 100 enseignants des lycées et collèges de la commune de Garango en éducation inclusive ;
- la formation des enseignants des CTIS des 02 CEB de Garango en Langue de Signe ;
- la formation des enseignants des classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS) et des classes inclusives de Garango dans la pratique de LdS ;
- la formation de 260 acteurs de l'éducation des régions de l'Est et du Sahel en technique d'animation des clubs Deen Kan, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 210 acteurs de l'éducation de la région du Centre-Ouest en pédagogie sensible au genre, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 100 encadreurs (agents de la vie scolaire et enseignants) des clubs deen kan aux techniques d'animation dans les régions des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 600 acteurs de l'éducation des régions des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel sur la pédagogie sensible au genre, soit un taux d'exécution physique de 100% ;
- la formation de 84 acteurs de l'éducation des régions des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel sur la gestion hygiénique des menstruées, soit un taux d'exécution physique de 100%.

Toutes ces activités ont été réalisées sur les ressources de l'Etat avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment l'UNICEF, le PADS/SWEDD, l'OCADES, LIGHT FOR THE WORLD.

Ces différentes activités ont contribué à l'atteinte de la parité du TBA au niveau du post-primaire et de tendre vers la parité au niveau du primaire.

Pour ce sous-effet, 1 produit sur 2 attendus a été livré, soit un taux de réalisation de 50%.

I.1.1.1.5 SEA 2.2.1.5 : les offres de formation sont diversifiées

L'indicateur retenu pour mesurer le sous-effet est le nombre de nouvelles spécialités de formation.

Tableau 12 :prévision et réalisation 2018 du SEA 2.2.1.5

Indicateurs sectoriels	Prévision 2018	Réalisation 2018
Nombre de nouvelles spécialités de formation	-	

Source : DGEES/MENAPLN

Le produit dont la réalisation devrait permettre l'atteinte de la cible est : « de nouvelles spécialités de formation offertes ».

De nouvelles spécialités de formation offertes

Dans le souci de réduire de façon significative le nombre de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi sans qualification dans certains domaines, la diversification des offres de formation de l'EFTP s'avère une solution palliative. A cet effet, il était prévu l'ouverture de nouvelles spécialités en prévision des nouveaux établissements à ouvrir et des profils attendus des professeurs stagiaires en formation en Tunisie dans le cadre du projet de formation des enseignants et des conseillers pédagogiques de l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP/EFTP).

A la date du 31 décembre 2018, les nouvelles spécialités de formation à ouvrir ont été identifiées dans la cartographie de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels mais n'ont pu être ouvertes du fait de la non disponibilité des infrastructures. Ce faisant, aucun référentiel de formation y relatif n'ayant été élaboré à ce jour, les taux d'exécution physique et financier sont de 0%. Concernant ce sous-effet, le produit n'a été livré.

I.1.1.1.6 SEA 2.2.1.7 : l'accès des élèves et des apprenants aux bourses est amélioré

Deux indicateurs ont été retenus pour la mesure de l'atteinte de la cible du sous-effet. Il s'agit du nombre d'élèves du post-primaire bénéficiaires de la bourse et du nombre d'élèves du secondaire bénéficiaires de la bourse.

Tableau 13 : situation des indicateurs sectoriels en 2017 et leur cible pour 2018 du SEA 2.2.1.7

Indicateurs sectoriels	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Nombre d'élèves du post-primaire bénéficiaires de la bourse	5084	5084
Nombre d'élèves du secondaire bénéficiaires de la bourse	2809	2809

Source : DGESS/MENAPLN

Les produits dont la réalisation devrait permettre l'atteinte des cibles sont : élèves du post-primaire bénéficiaires de la bourse et élèves du secondaire bénéficiaires de la bourse.

Elèves du post-primaire et du secondaire bénéficiaires de la bourse

En vue d'assurer de meilleures conditions d'études aux élèves, 5 025 bourses dont 2 717 pour les filles ont été octroyées en 2017-2018 au post-primaire et 2 743 dont 1 484 pour les filles au secondaire.

Aussi, 6 829 nouvelles bourses ont été octroyées au post-primaire et 2 742 au secondaire au titre de l'année 2018-2019.

En plus des bourses ordinaires, d'autres types de bourses ont été octroyées (EFTP ; spécifiques et excellence).

Les élèves bénéficiaires de la bourse de l'année 2017/2018 ont été invités à percevoir le reliquat de leur bourse.

Le taux d'exécution physique est de 100%.

La répartition par type et par niveau se présente comme suit :

Tableau 14: répartition des bourses par type, par niveau et selon le genre en 2017/2018

Nature des bourses attribuées	Post primaire			secondaire			Total général		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Ordinaires	2717	2308	5025	1484	1259	2743	4201	3567	7768
EFTP	62	88	150	178	355	533	240	443	683
Spécifiques	25	15	40	32	18	50	57	33	90
Excellence				26	34	60	26	34	60
Total	2804	2411	5215	1720	1666	3386	4524	4077	8601

Source : DIOSPB/MENAPLN

Les difficultés liées au paiement des bourses du post-primaire et du secondaire sont :

- le traitement manuel des dossiers avec tous les risques d'erreur ;
- la disparité des états de paiement avec des qualités différentes ;
- le manque de carte d'identité scolaire avec des numéros de série et de numéro matricule pour certains bénéficiaires ;
- l'absence de régie pour les bourses.

Afin de payer à temps et dans la régularité les bourses, les suggestions suivantes sont préconisées :

- l'accélération du processus d'acquisition du logiciel de gestion des bourses ;
- l'harmonisation des états de paiement ;
- la possession obligatoire de la carte d'identité scolaire et le matricule ;
- l'inscription d'une ligne budgétaire dédiée aux bourses au niveau des régies régionales.

Tous les 2 produits de ce sous-effet ont été livrés, ce qui représente un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.1.7 2.2.2.1 : la formation du personnel enseignant et d'encadrement est assurée

Quatre indicateurs ont été retenus pour mesurer l'atteinte de la cible du sous-effet.

Tableau 15 : prévisions et réalisations 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs sectoriels	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Proportion des personnels d'éducation préscolaire ayant bénéficié d'une formation continue	50%	100%
Proportion des enseignants du primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%
Proportion du personnel enseignant du post-primaire ayant bénéficié d'une formation continue	50%	100%
Proportion d'encadrement du post-primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%
Proportion du personnel d'encadrement du primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%

La réalisation de quatre produits devrait permettre l'atteinte des cibles des indicateurs : (i) Personnels d'éducation préscolaire ayant bénéficié d'une formation continue, (ii) enseignants du primaire ayant bénéficié d'une formation continue, (iii) personnel enseignant et d'encadrement du post-primaire ayant bénéficié d'une formation continue et (iv) personnel d'encadrement du primaire ayant bénéficié d'une formation continue.

Personnels d'éducation préscolaire ayant bénéficié d'une formation continue

Dans le cadre du renforcement des compétences des personnels d'éducation préscolaire, il était prévu la tenue de conférences. La stratégie a consisté à former l'ensemble des acteurs sur une période de deux ans.

A la date du 31 décembre 2018, 275 moniteurs et éducateurs de jeunes enfants (soit 50% de l'effectif) ont été formés sur la même thématique en complément de la formation initiée au bénéfice des acteurs ciblés pour l'année 2017.

66 inspecteurs de jeunes enfants ont été formés sur « l'utilisation des grilles d'observation des acquisitions au préscolaire » du 31 juillet au 3 août 2018 dans les bassins de Loumbila et de Ouahigouya.

Le taux d'exécution physique est de 100% pour un taux d'exécution financière de 100%.

Enseignants du primaire ayant bénéficié d'une formation continue

La conférence pédagogique s'est tenue courant mai 2018 dans les CEB de seize provinces sur le thème « organisation et gestion de la classe » au profit de 17 700 enseignants dont 7 828 enseignantes. Pour les 29 provinces restantes, les conférences pédagogiques ont été organisées à la date du 31 décembre 2018. Le taux d'exécution physique est de 100% pour un coût de 1 822 109 000 F CFA.

Personnel enseignant et d'encadrement du post-primaire et secondaire ayant bénéficié d'une formation continue

En vue du renforcement des capacités du personnel enseignant et d'encadrement du post-primaire et secondaire, des conférences et journées pédagogiques des conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'enseignement secondaire ont été organisées dans trois bassins (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma) du 11 au 14 septembre 2018. Deux thèmes ont été développés durant ces conférences et journées pédagogiques : « l'harmonisation des pratiques d'enseignement disciplinaire » et « les stratégies d'amélioration de l'encadrement pédagogique ».

Tous les 5 produits de ce sous-effet ont été livrés, soit un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.8 SEA 2.2.2.2 : les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées

Au titre de l'évaluation et de la certification des connaissances et des compétences, un produit était attendu. Il s'agit de l'évaluation des acquis scolaires dont la situation est la suivante :

Evaluation des acquis scolaires et l'évaluation du Programme d'analyse des Systèmes éducatifs des pays et gouvernements de la Francophonie (PASEC)

Il est mis en place un dispositif pérenne d'évaluation nationale des acquis scolaires. L'objectif global est de produire des données pouvant orienter le renforcement les capacités de planification et de gestion du système éducatif, dans la perspective d'une Éducation de qualité Pour Tous.

Pour 2018, au plan national, il y a eu l'administration d'épreuves de français, de lecture, de mathématiques et de sciences auprès d'un échantillon représentatif d'élèves de l'univers scolaire au CE1, CM2 et 5^{ème}.

A la date du 31 décembre 2018, le rapport provisoire de l'évaluation des acquis scolaires session de 2018 est disponible. Le taux d'exécution physique est de 90% pour un taux d'exécution financière de 99%. L'étape restante est la validation du rapport.

En outre, le Burkina Faso participe avec d'autres pays de l'Afrique Subsaharienne à l'évaluation du Programme d'analyse des Systèmes éducatifs des pays et gouvernements de la Francophonie

(PASEC) par une collecte standardisée et simultanée d'informations sur les performances du système éducatif comparables entre tous les pays participants. Ces évaluations à grande échelle permettent d'assurer le suivi dans le temps des compétences minimales à atteindre et plus largement des données sur le niveau des ressources, des processus de transformation de ces ressources et les résultats des élèves.

C'est ainsi qu'en 2018, les outils de l'évaluation PASEC ont été mis à l'essai, à travers des tests de français (compréhension de l'écrit) et de mathématiques aux élèves et un test de compétences aux enseignants, en vue de l'enquête internationale sur les acquis scolaires simultanément avec 14 pays en 2019.

Pour ce sous-effet, les 2 produits attendus ont été effectivement livrés, soit un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.1.9 SEA 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée

L'indicateur retenu pour mesurer l'atteinte du sous-effet est le pourcentage des instances statutaires tenues.

Tableau 16 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.1

Indicateurs sectoriels	Prévision 2018	Réalisation 2018
Pourcentage des instances statutaires tenues	100%	100%

Source : DGESS/MENAPLN

Le produit dont la réalisation devrait permettre l'atteinte de la cible de l'indicateur est : « Instances statutaires tenues »

L'état de réalisation du produit au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Instances statutaires tenues

➤ Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM)

Pour assurer un meilleur pilotage du département, le premier Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) s'est tenu le 16 février 2018. Il a réuni les membres statutaires autour du thème suivant : « Face aux défis de la qualité et de la sécurité, quels engagements des acteurs pour une année scolaire réussie ? ». Il a permis d'adopter le rapport d'activités 2017 et de valider le programme d'activités 2018. Le deuxième CASEM s'est tenu le 29 janvier 2019 pour l'adoption du rapport d'activités 2018 et du programme d'activités 2019.

En outre, un CASEM extraordinaire s'est tenu le 27 décembre 2018 pour la validation du plan d'actions 2019. Cette session a connu la participation effective des partenaires techniques et financiers dont la part contributive à la mise en œuvre du plan d'actions 2019 est de 14 689 948 900 F CFA.

➤ Cadre partenarial

Conformément aux textes régissant le fonctionnement du cadre partenarial, cinq (5) rencontres ordinaires sur six (6) ont été tenues soit un taux d'exécution physique de 83,33%.

En outre, deux (2) rencontres extraordinaires se sont tenues.

➤ Groupes thématiques

Les groupes thématiques (Accès, Qualité, Education non formelle, Finances et Pilotage) fonctionnent de façon régulière avec la tenue d'une rencontre mensuelle pour chaque groupe.

➤ Conseils de cabinet

Tous les conseils de cabinet hebdomadaires se sont tenus autour de thématiques diverses afin d'assurer un meilleur fonctionnement du département. Ils ont permis également d'examiner les dossiers à soumettre en Conseils des Ministres.

On note aussi la tenue de conseils de cabinet élargis aux structures centrales et déconcentrées.

➤ Rencontre MENA/Communes

Il existe un cadre de concertation entre le MENA et les collectivités territoriales. Ce cadre permet au MENA ainsi qu'aux collectivités territoriales de disposer d'informations fiables concernant l'exécution et le suivi des ressources et des compétences transférées ainsi que des questions relatives à l'éducation. La rencontre statutaire du cadre s'est tenue dans deux bassins à Bobo-Dioulasso du 12 au 13 octobre 2018 et à Ouagadougou du 16 au 17 octobre 2018. Elle a permis de relever de nombreuses difficultés dont :

- les conflits liés à l'implantation des infrastructures ;
- la faible qualité des infrastructures réalisées en MOD ;
- l'incapacité pour certains fournisseurs à trouver les vivres locaux en quantité suffisante et de qualité ;
- l'inadéquation entre la mercuriale des prix en vigueur avec les prix des articles sur la place du marché et la duplicité entre cette mercuriale et le guide de gestion de cantine
- la complexité de la procédure de gestion des logements transférés aux communes et les crises engendrées du fait de la méconnaissance des textes ainsi que la difficulté du recouvrement des frais de loyer ;
- l'état de dégradation des logements longtemps inhabités dans les périphéries des grandes agglomérations rendant difficile leur mise à bail ;
- la réception et/ou distribution des vivres sans expertise ;
- le retard dans la livraison des vivres aux écoles.

Afin de remédier aux difficultés, des recommandations ont été formulées, à savoir :

- mettre en place des cadres de concertation entre les collectivités territoriales et les structures déconcentrées du MENA au niveau provincial ;
- informatiser la collecte de données sur les infrastructures et l'intégrer au Système intégré de gestion de l'éducation (SIGE) ;
- relire le mécanisme de suivi conjoint du transfert de ressources et de compétences en vue d'impliquer tous les acteurs dans ce suivi ;
- relire le guide de gestion des cantines ;
- impliquer les APE, AME et COGES dans le processus de gestion des vivres des cantines scolaires ;
- récompenser la commune ayant la meilleure restauration en cantines scolaires ;
- relire le décret portant modalité d'attributions des logements aux enseignants.

➤ Mission conjointe de suivi (MCS) du PDSEB

La sixième mission conjointe de suivi du PDSEB s'est tenue en deux étapes : l'atelier technique du 17 au 20 avril 2018 à Bobo-Dioulasso et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire le 4

mai 2018 à Ouagadougou. Elle a permis de réaliser un suivi de l'évolution du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire de l'année 2017.

➤ **Concertation avec les partenaires sociaux**

Afin de mener à bien la mise en œuvre du protocole d'accord entre le Gouvernement et la Coordination nationale des Syndicats de l'Education, un comité bipartite de 18 membres a été mis en place par arrêté n°2018-070/MENA/CAB du 10 avril 2018. Les réunions du comité se tiennent mensuellement et chaque fois que de besoin.

Indépendamment du comité bipartite, il se tient chaque mardi une réunion de régulation avec les acteurs du ministère.

➤ **Revues du PNDES**

La revue sectorielle annuelle du PNDES s'est tenue le 27 février 2018 en vue de valider le projet de rapport sectoriel de performance annuel 2017 du CSD-EF.

Quant à la revue à mi-parcours, elle s'est tenue le 31 juillet 2018 pour la validation du projet de rapport à mi-parcours 2018.

➤ **Journées de concertation MENAPLN/Organisations non gouvernementales et Associations de Développement (ONG/AD)**

Ces journées permettent au MENAPLN et aux ONG/AD d'échanger sur les questions en matière d'éducation, de présenter le répertoire des ONG/AD intervenant en éducation, les outils de collecte de données et les résultats de l'enquête sur la contribution des ONG/AD au développement de l'éducation. En 2018, des missions pour la collecte des données et la mise en place des cadres de concertation provinciaux ont été effectuées du 13 au 26 juillet 2018.

Quant aux rencontres des cadres de concertation régionaux, elles se sont tenues du 15 au 26 juillet 2018.

Toutes les instances statutaires se sont effectivement tenues, soit un taux d'exécution de 100%.

I.1.1.1.10 SEA 2.2.3.2 : la planification, le suivi et l'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation sont assurés

Le « rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative produit » est l'indicateur retenu pour mesurer l'atteinte du sous-effet.

Tableau 17 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2

Indicateurs sectoriels	Prévision 2018	Réalisation 2018
Rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative produit	1	1

Source : DGESS/MENAPLN

La réalisation du produit intitulé « rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative » devrait permettre l'atteinte de la cible.

L'état de réalisation du produit au 31 décembre 2018 est le suivant :

Rapport d'études du centre de recherche en santé de Nouna sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative

En 2018, il était prévu la finalisation du rapport d'études 2015-2016 sur la mise en œuvre des activités de la dimension éducative du centre de recherche en santé de Nouna. La mise en œuvre des recommandations de ce rapport d'études permettra d'améliorer la qualité de l'éducation par la mise en relation des problèmes de scolarisation avec la santé et l'environnement familial des enfants.

A la date du 31 décembre 2018, le Rapport provisoire sur la situation éducative dans la zone du Système de Surveillance Démographique et de Santé (SSDS) du Centre de Recherche en Santé de Nouna est disponible.

Le taux d'exécution physique est de 90% avec un taux d'exécution financière de 100%. L'étape restante est la validation du rapport.

Concernant ce sous-effet, le produit a été livré, soit un taux de réalisation de 100%.

I.1.1.2. EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées

I.1.1.11 SEA 2.2.1.1 : les effectifs des élèves/ apprenants et des étudiants se sont accrus

Tableau 18: prévisions et réalisations 2018 du SEA 2.2.1.1

Indicateurs	Cible en 2018	Réalisation en 2018
Proportion des effectifs de la formation professionnelle dans l'effectif total des formés	10%	
Proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formés dans les métiers agropastoraux	4,50%	

Source : DGESS/MJPEJ

Pour l'atteinte des cibles de ces indicateurs, la construction de deux centres de formation professionnelle (centre de formation agricole à Bagré, centre de formation professionnelle en mécanique rurale, tissage et teinture à Pô) était attendue.

Centres de formation professionnelle construits

Pour l'année 2018, il était prévu la construction de 02 centres de formation professionnelle (Bagré et Pô) pour un budget prévisionnel de 600 000 000 F CFA. Cette activité a connu un début de mise en œuvre avec la réalisation de l'étude de faisabilité et le recrutement du cabinet chargé de suivi des travaux de construction, la stabilisation des sites, la signature des conventions avec les maîtres d'ouvrage délégués, l'installation des entreprises sur les sites de construction, les fouilles, la fondation et le chaînage.

Les étapes restantes sont : pente, toiture et ouvertures, finitions, acquisition des équipements et installation des équipements.

Le taux d'exécution physique au 31 décembre 2018 est estimé à 20% et le taux d'exécution financière à 100%. Ce taux d'exécution financière élevé s'explique par le déblocage des fonds par anticipation afin de les disponibiliser pour le paiement des entreprises. Le montant de crédit alloué n'est pas suffisant pour l'acquisition des équipements et leur installation.

Les difficultés rencontrées sont l'insuffisance des crédits alloués à la réalisation des ouvrages et le retard dans la passation des marchés.

Pour l'atteinte de ces résultats, il serait nécessaire de mobiliser davantage des ressources ou de procéder par l'exécution en mode Partenariat public privé (PPP) et d'anticiper la préparation des dossiers d'appel d'offres.

I.1.1.1.12 SEA 2.2.1.2 le nombre de formateurs s'est accru à tous les niveaux

Tableau 19 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.2

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation 2018
Nombre de nouveaux formateurs recrutés	150	0

Source : DGESS/MJPEJ

Nouveaux formateurs recrutés

En vue d'assurer la formation technique, pédagogique et fonctionnelle visant la qualification et le recyclage des personnels de formation relevant des secteurs public et privé, il était prévu le recrutement de 150 formateurs en 2018. Ce recrutement n'a pas été effectif à la date du 31 décembre 2018 en raison de l'absence de crédits budgétaires. Cette activité n'a pas été maintenue pour 2018 mais a fait l'objet d'une répartition sur 2019 et 2020.

I.1.1.1.13 SEA 2.2.1.4 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurées

Tableau 20 : Prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.4

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation en 2018
Proportion des apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants	24%	ND

Source : DGESS/MJPEJ

Apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants

Faisant référence à l'annuaire statistique de la formation professionnelle de juillet 2017, il ressort que le nombre d'apprenants dans les centres publics et privés de formation qualifiante est de 23 426 dont 13 717 femmes. Les femmes représentent 58,55% des apprenants de la formation qualifiante sur une prévision de 21%.

Pour l'année 2018, concernant l'effectif des apprenantes par rapport à l'effectif total des apprenants aucune étude n'est prévue pour la collecte de données dans les centres publics et privés de formation qualifiante.

En termes de difficulté, il est à noter l'insuffisance de moyens pour la réalisation de cette étude.

I.1.1.1.14 SEA 2.2.1.5 : les offres de formation sont diversifiées

Tableau 21 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.5

Indicateurs	Prévisions 2018	Réalisation en 2018
Nombre de nouvelles filières professionnalisa	1	1

Source : DGESS/MJPEJ

Nouvelles filières professionnalisa

En 2018, il était prévu l'ouverture d'une nouvelle filière professionnalisa dans les centres de formation professionnelle du MJPEJ. Pour la mise en œuvre de cette activité, le Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) a ouvert une filière de coiffure et esthétique. Le taux d'exécution physique au 31 décembre 2018 est de 100% et le taux d'exécution financière est de 100%.

I.1.1.1.15 SEA 2.2.1.7 : l'accès des élèves, des apprenants et des étudiants aux bourses, aux allocations d'aide et de prêt est amélioré

Tableau 22 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.1.7

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation en 2018
Nombre d'apprenants bénéficiaires de bourses	40	40

Source : DGESS/MJPEJ

Apprenants bénéficiaires de bourse

Dans le but d'accroître l'accès à la formation professionnelle, la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) avait prévu en 2018, de recruter, de placer et de suivre 40 stagiaires boursiers en Tunisie, au Maroc. Le coût prévisionnel de l'activité s'élève à 108 782 000 F CFA. En 2018, la DGFP a recruté 40 stagiaires dont 20 pour le compte de la Tunisie et les 20 autres pour le Maroc. Sur les 40 stagiaires recrutés, 17 sont de sexe féminin dont 07 pour la Tunisie. Ces apprenants seront formés dans les filières de technicien supérieur en gestion de la maintenance industrielle, de technicien supérieur en maintenance des systèmes automatisés, d'alimentation, de technicien supérieur en informatique, de conducteur de travaux publics, de technicien supérieur en maintenance et services après-vente des engins de travaux publics, de conducteur de travaux de bâtiments, de technicien supérieur de contrôle de qualité dans des industries agro-alimentaires, de technicien supérieur en climatisation, d'industrie alimentaire, de bureau d'Etude en Construction Métallique, de méthodes en Fabrication Mécanique, de diagnostic et Électronique Embarquée, de réseau Informatique, de thermique Industrielle, de génie Climatique et de gestion Hôtelière.

Les taux d'exécution physique et financière au 31 décembre 2018 sont de 100%.

La difficulté rencontrée réside dans le suivi des boursiers dans les pays d'accueil.

I.1.1.1.16 SEA 2.2.2.2 : les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées

Tableau 23 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.2.2

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation en 2018
Taux d'admission moyen aux examens de certification	67%	84,85

Source : DGESS/MJPEJ

Admis aux examens de certification

Dans le cadre de la certification des compétences professionnelles, il est prévu en 2018 l'organisation des examens du Certificat de Qualification professionnelle (CQP), du Brevet de Qualification professionnelle (BQP), du Brevet professionnel de Technicien (BPT) et du Brevet professionnel de Technicien Spécialisé (BPTS) pour un coût prévisionnel de 169 400 000 F CFA. Ainsi, le Secrétariat permanent de la Commission nationale de la Certification (SP/CNC) a procédé à l'inscription de 4 857

candidats au CQP, 839 au BQP, 252 en BPT et 13 au BPTS, soit un total de 5 961 inscrits dont 2 334 Femmes. Les femmes représentent 39,15% des inscrits.

Pour l'examen du CQP 4 202 candidats (dont 1 874 femmes) étaient présents et 3028 ont été admis (dont 1188 femmes), soit un taux de succès au CQP de 72,06%.

S'agissant de l'examen du BQP, le nombre d'inscrits étaient de 839 (dont 216 femmes, soit un taux de 25,74%). Parmi les inscrits 731 (dont 179 femmes) étaient présents et 541 (dont 104 femmes) ont été admis, soit un taux de succès au BQP de 74,01%.

Concernant l'examen du BPT, il a été enregistré 252 candidats (dont 7 femmes), soit un taux de 2,77%. Etaient présents à l'examen 239 candidats (dont 7 femmes) et 223 (dont 7 femmes) ont été admis. Le taux de succès au BPT est de 93,31%.

Le taux d'exécution physique est de 100% de même que le taux d'exécution financière.

Pour ce qui est de l'examen du BPTS, 13 candidats (dont aucune femme) ont été enregistrés. 12 candidats ont pris effectivement part à l'examen avec un taux de succès de 100%.

Le taux moyen d'admission à ces différents examens est de 84,85%.

La difficulté majeure réside dans l'insuffisance de moyens financiers pour l'organisation de ces examens (acquisition de la matière d'œuvre, prise en charge des acteurs impliqués dans l'organisation).

Pour pallier ces difficultés, il est nécessaire de doter le SP/CNC de moyens adéquats pour l'organisation des examens.

I.1.1.1.17 SEA 2.2.2.3 : l'ingénierie de la formation professionnelle est développée

Tableau 24 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.2.3

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation 2018
Nombre de nouveaux référentiels élaborés	11	11

Source : DGESS/MJPEJ

Nouveaux référentiels élaborés

En 2018, il est prévu l'élaboration de 11 référentiels de formation dont les étapes sont les suivantes : l'analyse en situation de travail, l'élaboration des référentiels métiers compétences, de formation et d'évaluation, le guide d'organisation pédagogique et matérielle, le projet de règlement de certification.

En 2018, la DGFP a élaboré 01 référentiel de formation en maintenance industrielle niveau BPT sur financement du budget de l'Etat et 10 référentiels avec l'appui du Programme Emploi des Jeunes et le Développement des Compétences (PEJDC). Ces 10 référentiels de formation sont élaborés selon l'Approche par compétences (APC) et concernent le peintre bâtiment niveau CQP, le staffeur/staffeuse niveau CQP, le technicien en hôtellerie option réception niveau BQP, le gestionnaire d'agence de voyage niveau BPT, l'installateur d'électricité solaire niveau CQP, le maintenancier de machine à coudre niveau CQP, l'ouvrier de maintenance d'appareils électroménagers niveau CQP, le constructeur de charpente en bois niveau CQP, le menuisier aluminium vitrier- miroitier niveau CQP et le fabricant de produits laitiers niveau CQP. Le coût prévisionnel de l'activité est de 132 466 000 FCFA.

L'activité a été réalisée à 100% avec un taux d'exécution financière de 100%.

I.1.1.1.18 SEA 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée

Tableau 25: Prévisions et réalisations 2018 des indicateurs sectoriels du SEA 2.2.3.1

Indicateurs	Prévisions 2018	Réalisations en 2018
Nombre de sessions de la CPEDA tenues	2	2
Nombre de textes réglementaires élaborés	2	2
Existence du document cadre de l'habilitation validé	1	1

Agence nationale de la Formation professionnelle (ANFP) créée	1	1
---	---	---

Source : DGESS/MJPEJ

Sessions de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisation (CPEDA) tenues

Pour promouvoir l'offre privée de formation tout en veillant sur la qualité des formations offertes, il est prévu en 2018, d'organiser 02 sessions de la CPEDA pour une prévision financière de 5 500 000 F CFA. Deux sessions ont été organisées soit un taux d'exécution physique de 100%. L'organisation de cette session a pris en compte la visite technique des centres privés de formation professionnelle ayant demandé la reconnaissance. Le taux d'exécution financière est de 100%.

Textes réglementaires élaborés

En vue de renforcer le pilotage et la qualité de la formation professionnelle, il est prévu la relecture du cahier de charges applicable aux centres privés de formation professionnelle et l'élaboration des normes en matière de formation professionnelle.

Le cahier de charges a été relu et validé sur une prévision de 8 500 000 F CFA, soit un coût d'exécution financière de 100%. Il avait pour objectif de prendre en compte les insuffisances et l'adapter au contexte.

Concernant les 5 projets de règlement d'examen de métier en vue d'améliorer le cadre juridique et réglementaire de la certification des formations professionnelles, ils ont été élaborés sur une prévision financière de 5 000 000 F CFA soit un taux d'exécution physique de 100% et un taux d'exécution financière de 100%.

Document cadre de l'habilitation validé

Le MJPEJ dans l'objectif d'organiser et d'harmoniser les pratiques de l'habilitation des opérateurs de formation et de la certification par habilitation a prévu d'élaborer un document cadre de l'habilitation en 2018. Le document est élaboré et validé au coût de 5 000 000 F CFA. Le taux d'exécution financière est de 100% de même que le taux d'exécution physique.

Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) créée

Le MJPEJ dans la mise en œuvre des réformes a prévu de créer une Agence nationale de la Formation professionnelle. Cette agence regroupera l'ensemble des centres de formation professionnelle du MJPEJ et vise une véritable réorganisation du dispositif de formation professionnelle qui devra s'articuler autour des réformes institutionnelles sur une échelle allant de l'intégration à l'autonomie relative dont le système a besoin pour se développer et répondre à l'évolution des besoins de formation professionnelle.

Le décret n° 2019-0009/PRES/PM/MINEFID/MJFIP du 23 janvier 2019 portant création de l'agence nationale de la formation professionnelle a été adopté en Conseil des Ministres le 26 décembre 2018. Sur une prévision de 8 000 000 FCFA, le taux d'exécution financière est de 100%.

I.1.1.1.19 SEA 2.2.3.2 : la planification, le suivi et l'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation sont assurés

Tableau 26: prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.2

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation en 2018
Existence de l'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (APOSE)	1	1

Source : DGESS/MJPEJ

Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (APOSE) adopté

Pour opérationnaliser le Plan d'Actions triennal de la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PAT de la PN/EFTP) 2018-2020, le MJPEJ a prévu l'élaboration d'un document d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (APOSE) avec l'ensemble des acteurs pour la suite du Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PAPS/EFTP). A cet effet, un document technique et financier a été élaboré par les consultants recrutés avec l'appui de la coopération luxembourgeoise.

Le taux d'exécution physique est estimé à 80%.

I.1.1.1.20 SEA 2.2.3.3 : la gestion des ressources matérielles et financières est améliorée

Tableau 27 : prévision et réalisation 2018 de l'indicateur sectoriel du SEA 2.2.3.3

Indicateurs	Prévision 2018	Réalisation en 2018
Nombre de bénéficiaires de la formation	4 492	4 548

Source : DGESS/MJPEJ

Financement des demandes de formation

Pour financer le développement du capital humain en soutien aux filières économiquement porteuses de croissance et d'emplois, le Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a prévu financer en 2018, des actions de formation (élevage, agriculture, artisanat, etc.) au profit de 4 492 bénéficiaires pour un montant prévisionnel de 675 232 587 F CFA.

Au total, 4 548 personnes ont bénéficié de ces financements, soit un taux de réalisation physique de 101,24%.

Parmi ces bénéficiaires, les femmes représentent un effectif de 2 483, soit un taux de 54,60%. Le coût global des formations financées est estimé à 655 607 337 F CFA pour un taux d'exécution financière de 97,09%.

I.1.1.3. EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

Les sous-effets attendus (effets sectoriels) renseignés dans le cadre sectoriel de mesure de performance sont :

- Sous-effet attendu 2.2.1.1 : les effectifs des étudiants se sont accrus ;
- Sous-effet attendu 2.2.1.2 : le nombre d'enseignants s'est accru à tous les niveaux ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.1 : les offres de formation sont diversifiées ;

- Sous-effet attendu 2.2.2.2 : les conditions de vie et d'études des étudiants sont améliorées dans les Institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.3 : l'accès des étudiants aux bourses, à l'aide et aux prêts est amélioré ;
- Sous-effet attendu 2.2.2.6 : les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées ;
- Sous-effet attendu 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée.

I.1.1.3.1. Sous-effet attendu SEA 2.2.1.1 : les effectifs des étudiants se sont accrus

Pour le suivi de ce sous-effet, cinq indicateurs étaient retenus. Leur état de réalisation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 28 : prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisation 2018
Nombre de nouveaux amphithéâtres réalisés	3	0
Nombre de bâtiments pédagogiques construits	2	1
Université virtuelle construite et connectivité réalisée	1	0
Nombre d'espaces numériques ouverts construits	3	0
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	715	600

Source : DGESS/MESRSI

Pour la réalisation de ce sous-effet, cinq produits étaient attendus : de nouvelles universités créées dans les régions, des bâtiments pédagogiques et des amphithéâtres réalisés, l'Université virtuelle (UV) et 03 Espaces numériques ouverts (ENO) construits, les centres universitaires polytechniques autonomes et le site de Ouaga II opérationnel.

L'état de réalisation de ces produits au 31 décembre 2018, se présente comme suit :

De nouvelles universités créées dans les régions

Il s'agissait en 2018 de : créer 3 nouveaux Centres universitaires polytechniques (CUP), procéder au bornage et à l'aménagement des sites des CUP de Kaya et Dori, poursuivre les travaux de viabilisation des sites des universités de Ouahigouya, Fada N'Gourma et Déougou (adduction d'eau potable, électrification), aménager la voirie de l'université Ouaga II. Le coût total est estimé à 1 819 400 000 F CFA.

Au 31 décembre 2018, les réalisations sont les suivantes :

- trois nouveaux CUP ont été créés ; il s'agit des CUP de Manga, de Banfora et de Ziniaré soit un taux de réalisation de 100% ;
- le site du CUP de Kaya a été identifié et un plan d'aménagement a été réalisé. Sa finalisation est en cours avec un taux de 90% ;
- le site du CUP de Dori est également identifié et un projet de convention est en cours avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour le bornage. Le taux de réalisation est estimé à 30%.

Le taux d'exécution physique est de 73,33%. La mise en œuvre de ces actions n'a pas nécessité de ressources financières.

S'agissant des travaux de viabilisation, l'amenée d'énergie est entièrement réalisée sur les sites des universités de Ouahigouya, de Fada N'Gourma et de Déougou. Les travaux d'adduction d'eau sont réalisés sur les sites des universités de Déougou et Ouahigouya. Ils sont en cours sur le site de Fada avec un taux de 72,05%.

L'ouverture des voies de l'université Ouaga II est en cours. Le taux de réalisation physique pour l'aménagement de la voirie de l'université Ouaga II est estimé à 25%.

Le taux de réalisation physique de l'ensemble de ces sous-produits est de 56,79%. De janvier à décembre 2018, les paiements effectués s'élèvent à un montant de 203 283 380 F CFA soit taux de 11,17%.

Les étapes restantes sont : l'achèvement de l'adduction d'eau de l'université de Fada N'Gourma et l'achèvement de la voirie de l'université Ouaga II.

Au regard des besoins urgents d'infrastructures dans les universités et CUP, il est nécessaire d'interpeller les MOD et les entreprises commis à la réalisation des infrastructures afin qu'ils prennent les mesures qui s'imposent pour respecter scrupuleusement le chronogramme de réalisation. Il s'agira également de faire des plaidoyers auprès du MINEFID afin que les lignes des infrastructures en cours d'exécution ne subissent pas de régulation budgétaire.

Des bâtiments pédagogiques et des amphithéâtres réalisés

Amphithéâtres

Il était envisagé en 2018, le démarrage de la construction d'un amphithéâtre jumelé de 750 places pour un coût de 1 495 349 000 F CFA, l'achèvement de la construction d'un amphithéâtre de 2 500 places à l'UO2, le démarrage de la construction d'un amphithéâtre de 1 500 places en R+2 à l'Institut des Sciences (IDS) à hauteur de 1 180 750 000 F CFA et de l'achèvement de la construction de l'amphithéâtre de 750 places à l'Université Norbert Zongo (UNZ) au montant de 569 721 077 F CFA. Le coût global de l'ensemble de ces actions est de 3 245 820 077 F CFA.

Au 31 décembre 2018, on note les niveaux de réalisation suivants :

- les travaux sont en cours pour l'amphithéâtre jumelé de 750 places à l'UO2 avec un taux de réalisation physique de 32,45% et un taux de réalisation financier de 20,05% ;
- les étapes réalisées sont les suivantes concernant l'achèvement de la construction de l'amphithéâtre de 750 places à l'UNZ : toiture, enduits extérieur et intérieur, finition en cours avec la réalisation du staff et fixation des pré-cadres. Le taux de réalisation physique est de 65% contre un taux d'exécution financière de 20%. Ce faible taux d'exécution financière par rapport au taux d'exécution physique s'explique par le fait que l'entreprise a poursuivi normalement les travaux avec l'avance de démarrage.
- le marché a été attribué et le contrat est en cours de signature pour la construction de l'amphithéâtre de 1500 places en R+2 à l'Institut des Sciences (IDS).

Le taux d'exécution physique est de 15% contre un taux d'exécution financière de 23,90%.

Les taux de réalisation physique et financier de l'ensemble de ce produit sont respectivement de 37,48% et 21,01% au 31 décembre 2018.

Les étapes restantes sont : l'achèvement du staff, la fixation des ouvertures, le revêtement du sol, l'électricité et la plomberie de l'amphithéâtre de 750 places et le démarrage effectif de la construction de l'amphithéâtre de 1 500 places en R+2 à l'Institut des Sciences (IDS).

Bâtiments pédagogiques

Il était également prévu en 2018, la construction d'un bâtiment pédagogique en R+1 à l'Université Nazi Boni pour un coût de 1 212 000 000 F CFA et la réalisation des gros œuvres de la construction d'un bâtiment pédagogique R+2 au CUP de Gaoua pour un coût de 1 380 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2018, on note les réalisations suivantes :

- pour la réalisation des gros œuvres de la construction d'un bâtiment pédagogique R+2 au CUP de Gaoua, l'entreprise a été recrutée mais le contrat n'a pu être signé pour insuffisance de ressources. Les ressources de 2017 de 300 000 000 F CFA ont servi aux études architecturales, aux études de sol, à l'aménagement et à l'amenée d'eau et d'énergie ;
- les travaux de construction d'un bâtiment pédagogique en R+1 à l'Université Nazi Boni sont en cours. Le taux d'exécution physique est de 42,50 %.

Pour le produit, le taux d'exécution physique est de 92,50% pour un taux d'exécution financière de 30,35%.

Les étapes restantes sont : la poursuite de la construction du bâtiment pédagogique en R+1 à l'UNB. Au titre des difficultés rencontrées, on note les régulations budgétaires qui touchent les ressources affectées aux investissements.

L'Université virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) et 03 Espaces numériques ouverts (ENO) construits

En 2018, il était prévu la poursuite de la réalisation des gros œuvres du siège de l'UV-BF à hauteur de 1 700 000 000 F CFA et la poursuite de la réalisation des gros œuvres des 3 ENO pour un coût prévisionnel de 400 000 000 F CFA. Il était également prévu la réalisation de l'opération de subvention du premier ordinateur de l'étudiant du cycle Licence avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur.

Au 31 décembre 2018, on note les réalisations suivantes :

- le site du siège de l'UV-BF a été identifié et les entreprises recrutées. Le démarrage des travaux a débuté le 24 décembre 2018. Les travaux ont accusé un retard à cause du changement de site. Le taux d'exécution physique est de 25% et le taux d'exécution financière de 64,81% ;
- l'ENO de Ouagadougou est en cours de construction avec un taux de 40,94%. L'ENO de Koudougou a un taux d'exécution physique de 35,25%. Quant à l'ENO de Bobo-Dioulasso, il a un taux de réalisation physique de 40%. De janvier à décembre 2018, un montant de 323 449 350 F CFA a été payé au titre des décomptes soit un taux de 80,86% ;
- dans le cadre de l'opération de subvention du premier ordinateur des étudiants du cycle Licence, une commission technique a été mise en place. Cette commission technique a tenu sa première session de l'année 2018 en juin.

Les taux d'exécution physique et financière pour l'ensemble de ces activités sont respectivement de 35,30% et 72,84%. Ce taux d'exécution financière très élevé s'explique par les avances versées à l'entreprise.

Les étapes restantes sont la poursuite de l'opération de subvention du premier ordinateur des étudiants du cycle Licence, la réalisation des gros œuvres du siège de l'Université Virtuelle ainsi que ceux des trois Espaces Numériques Ouverts.

La contrainte majeure a été le changement de site du siège de l'Université Virtuelle qui a eu pour conséquence le démarrage tardif des travaux.

Les centres universitaires polytechniques autonomes

En 2018, il s'agissait de procéder au démarrage des travaux de construction de bâtiments administratifs dans les universités de Fada N'Gourma, de Ouahigouya et de Déodougou, au parachèvement de toilettes extérieures, parkings et branchement électrique, à l'achèvement de la construction du restaurant universitaire de Déodougou et à l'octroi d'appui financier pour le fonctionnement courant des nouvelles universités. Le coût total est estimé à 1 618 160 000 F CFA.

Au titre des réalisations au 31 décembre 2018, on note que :

- les bâtiments administratifs de Fada N'Gourma et de Ouahigouya sont en cours de réalisation avec respectivement un taux de réalisation physique de 35,36% et 25%. Celui de Déodougou est

achevé et a été réceptionné soit un taux de réalisation de 100%. Les toilettes extérieures et les parkings de l'université de Déodougou sont également réalisés et réceptionnés avec le même taux de réalisation ;

- quant aux toilettes extérieures de Fada N'Gourma et Ouahigouya, elles sont en cours de réalisation avec respectivement un taux de 82,68% et 82%. Au niveau de Fada, les travaux sont au revêtement de carreaux et pose des sanitaires. A Ouahigouya, il s'agit de la pose des sanitaires et de la peinture.
- le parking de l'université de Ouahigouya est en cours de réalisation au niveau charpente avec un taux de réalisation de 64,15%.
- la construction du restaurant universitaire de Déodougou est achevée et réceptionnée, soit un taux de réalisation de 100%.

Le taux d'exécution physique global est 73,65% et pour un taux d'exécution financière de 27,48%. Les étapes restantes sont entre autres la poursuite de la construction des bâtiments administratifs, toilettes extérieures de Fada N'Gourma et de Ouahigouya et le parking de l'université de Ouahigouya.

Le site de Ouaga II opérationnel

Il s'agissait en 2018 de : l'achèvement du restaurant, du centre médical et d'un amphithéâtre jumelé de 1000 et 1500 places, et la construction et l'équipement d'une Unité de formation et de recherche en Sciences et Technologie (UFR/ST) composée d'un (01) bâtiment pédagogique en R+2 et d'un bâtiment administratif en R+2.

Le coût de la tranche annuelle 2018 de 2 000 000 000 F CFA a subi une régulation et ramené à 1 000 000 000 FCFA. Ce coût n'intègre pas la construction et l'équipement d'une Unité de formation et de recherche en Sciences et Technologie (UFR/ST) composée d'un (01) bâtiment pédagogique en R+2 et d'un bâtiment administratif en R+2.

Les réalisations au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

Concernant le restaurant universitaire de 700 places et le centre médical, les travaux sont à un taux de réalisation de 98%.

Par contre, pour l'amphithéâtre jumelé de 1000 et 1500 places, les travaux ont un taux de réalisation physique de 30,35%.

Les taux d'exécution physique et financière de l'ensemble de ces activités sont respectivement de 64,17% et de 50%.

L'étape majeure restante demeure l'aménagement de la voirie interne.

Au titre des difficultés rencontrées, on peut citer entre autres le retard dans l'aménagement de la voirie interne qui handicape les travaux de raccordement à l'eau et à l'électricité et la lenteur dans la certification des études de sol qui entrave les travaux de construction de l'amphithéâtre jumelé de 1000 et 1500 places.

Pour résoudre ces difficultés, des rencontres d'échanges avec le MOD FASO KANU ont été initiées afin de relancer les travaux de voiries. Le LNBTP a également été saisi pour diligenter les études de sol pour la réalisation de l'amphithéâtre jumelé de 1000 et 1500 places.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits de ce sous-effet est de 53,79% pour un taux d'exécution financière 35,47%.

I.1.1.3.2. Sous-effet attendu 2.2.1.2 : le nombre d'enseignant s'est accru à tous les niveaux

Dans le cadre du suivi de ce sous-effet, trois indicateurs étaient retenus. Leur état de réalisation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 29 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisations 2018
----------------------------	-----------------	-------------------

Nombre d'ATER recrutés	100	0
Nombre d'assistants recrutés	100	87
Ratio enseignant permanent/étudiants	1/80	1/75

Source : DGESS/MESRSI

Pour l'atteinte de ce sous-effet, un seul produit était attendu :

Vivier enseignant renforcé

Ce produit attendu se compose de deux sous-produits. Il s'agit de 100 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de 100 assistants recrutés en vue de renforcer le vivier enseignant.

100 ATER recrutés

Concernant le recrutement des ATER, aucune action n'a été menée sur les ressources de 2018, compte tenu du retard accusé dans la transmission des pièces justificatives de l'année 2017. Toute chose qui n'a pas permis le déblocage des fonds dans les meilleurs délais.

100 assistants recrutés

En 2018, il était prévu le recrutement de 100 assistants pour le compte des universités publiques. Le coût du recrutement est estimé à 16 600 000 F CFA.

87 assistants ont été recrutés à la date du 31 décembre 2018.

Le taux de réalisation de réalisation physique est de 87% avec un taux d'exécution financière de 100%. Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits de ce sous-effet est de 43,50% pour un taux d'exécution financière de 50%.

I.1.1.3.3. SEA 2.2.2.1 : les offres de formation sont diversifiées

Pour le suivi de ce sous-effet, trois indicateurs étaient retenus. Leur état de réalisation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Le principal produit dans ce sous-effet dont sa réalisation attendue en 2018 devrait contribuer à l'atteinte des cibles des indicateurs sectoriels est : « Les nouvelles filières professionnalisaient ».

Tableau 30 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Proportion des filières professionnalisaient	20%	65,7%
Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle	20%	45,8%
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)	ND	ND

Source : DGESS/MESRSI

Pour ce qui est de la « durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années) », une étude est en vue pour le renseigner.

Pour ce sous-effet, un seul produit était attendu pour l'atteinte des cibles des indicateurs ci-dessus.

Nouvelles filières professionnalisaient

Dans le système d'enseignement supérieur burkinabè, une filière professionnalisant est un cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de modules pris dans un champ disciplinaire et ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences dans un domaine professionnel donné et de le rendre opérationnel au regard de sa qualification dans l'entreprise. L'enseignement professionnalisé permet une insertion rapide de l'étudiant dans la vie active grâce à la place accordée aux stages et la participation de professionnels à la formation.

En 2018, on dénombre 142 filières professionnalisant dans l'ensemble des IES publiques et privées. Les données ne sont cependant pas désagrégées pour permettre de déterminer les nouvelles filières créées au cours de cette année.

I.1.1.3.4. SEA 2.2.2.2 : les conditions de vie et d'études des étudiants sont améliorées dans les IES publiques

Pour le suivi de ce sous-effet, cinq indicateurs étaient retenus. Leur état de réalisation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 31 : Prévisions et réalisations 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisation 2018
Nombre de cités universitaires construites	1	0
Proportion d'étudiants demandeurs admis dans les cités et résidences universitaires	72%	85,84%
Ratio plats/étudiants	101	ND
Proportion d'étudiants bénéficiaires de la restauration par jour	17%	19,32%
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	31%	35,2%

Source : DGESS/MESRSI

Pour ce sous-effet, les principaux produits devant contribuer à l'atteinte des cibles ci-dessus fixées sont : des cités universitaires construites, les étudiants demandeurs admis dans les cités et résidences universitaires et les plats servis aux étudiants.

Des cités universitaires construites

Il était prévu en 2018, la poursuite et l'achèvement de la construction d'une cité de 1500 lits à l'Université NAZI Boni (UNB) et le démarrage de la construction d'une cité de 1500 lits à l'UO2. Le coût total de ces réalisations en 2018 est de 7 708 000 000 F CFA.

Concernant la cité de l'UNB, il s'agit de : la poursuite de la construction de 3 pavillons d'hébergement, l'extension du restaurant universitaire et la construction d'un cabinet dentaire, d'un centre d'écoute des jeunes, de 2 tribunes, de 3 buanderies, de 10 paillotes d'études, de 2 paillotes de tresses, de 3 parkings à 2 roues, de 8 latrines et Voiries et Réseaux Divers (VRD).

Au 31 décembre 2018, on note que les travaux se poursuivent normalement avec un taux d'exécution physique de 95% pour un taux d'exécution financière de 71,19%.

Pour ce qui est de la cité de l'UO2, le lancement des travaux de construction a eu lieu en janvier 2018. Il faut noter que la réalisation de cette cité est accompagnée également de la construction et de l'équipement d'une UFR/ST (composée d'un bâtiment pédagogique en R+2 comportant des laboratoires, des salles de cours, une salle de conférence de 300 places et des bureaux pour enseignants) et d'un bâtiment administratif en R+2 comportant des bureaux et des salles de réunion, des VRD et des ouvrages annexes.

A la date du 31 décembre 2018, le taux d'exécution financière de ces infrastructures est de 45,20% contre un taux de réalisation physique de 27,37%. Ce taux d'exécution financière jugé plus élevé par

rapport au taux d'exécution physique, s'explique par l'avance de démarrage versée à l'entreprise à hauteur de 20% du coût total.

Les étapes restantes pour la réalisation complète de la prévision annuelle sont :

- l'achèvement des travaux de finition et de réception de l'ensemble des ouvrages pour la cité universitaire de l'UNB ;
- la livraison, l'installation et la réception des mobiliers et équipements pour la cité universitaire de l'UNB ;
- la poursuite des travaux de gros œuvres pour la partie cité universitaire de l'Université Ouaga II ;
- la livraison, l'installation et la réception des mobiliers et équipements pour l'UFR/ST et la cité universitaire.

Au titre des difficultés rencontrées dans la réalisation des activités, on note le non-paiement des entreprises en 2018 sur la contrepartie nationale avec pour conséquences un risque de ralentissement des travaux, le non-respect des délais contractuels et le non-respect des engagements vis-à-vis des bailleurs.

Etudiants demandeurs admis dans les cités et résidences universitaires

En 2018, il était prévu l'hébergement de 4 867 étudiants demandeurs de logement dans les cités et résidences universitaires.

A la date du 31 décembre 2018, 4 867 étudiants demandeurs de logement ont effectivement été admis en cités pour un coût total de 246 983 952 F CFA soit un taux d'exécution physique et financière de 100%.

Les plats servis aux étudiants

Il était prévu en 2018, de servir environ 10 470 000 plats dans les restaurants universitaires à hauteur de 6 282 000 000 F CFA, d'élaborer un document cadre de gestion du système informatisé de la restauration universitaire pour un coût de 6 000 000 F CFA, d'assurer la gestion de la plateforme du système informatisé des restaurations universitaires (SIRU) pour un montant de 100 000 000 F CFA et d'effectuer 80 prélèvements inopinés dans les restaurants universitaires pour des analyses microbiologiques et physico-chimiques par le Laboratoire national de Santé publique (LNSP) dont le coût s'élève à 20 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2018, il a été servi 9 327 559 plats pour un coût total de 5 574 208 283 F CFA soit un taux d'exécution physique de 90% et un taux d'exécution financière de 89%.

Le document cadre de gestion du système informatisé de la restauration universitaire a été élaboré soit un taux physique de 100%.

La gestion de la plateforme du système informatisé des restaurants universitaires (SIRU) a été assurée dans 6 villes sur 6 pour un montant de 60 000 000 F CFA. Le nombre de passages d'agents chargés du suivi de la plateforme informatisée correspond à un taux de réalisation physique de 100% et un taux d'exécution financière de 100%.

33/80 prélèvements inopinés ont été effectués dans les restaurants universitaires pour des analyses microbiologiques et physico-chimiques par le LNSP, soit un taux d'exécution physique de 41,25%.

Le taux de réalisation de l'ensemble des activités entrant dans le cadre de la restauration est de 80,75% contre un taux d'exécution financière de 94,50%.

La difficulté majeure demeure l'insuffisance de la subvention de l'Etat au regard de l'effectif sans cesse croissant des étudiants.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits de ce sous-effet est de 69,37% pour un taux d'exécution financière de 79,90%.

I.1.1.3.5. SEA 2.2.2.3 : l'accès des étudiants aux bourses, aux allocations d'aide et de prêt est amélioré

Pour le suivi de ce sous-effet, deux indicateurs étaient retenus. Leur état de réalisation au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Tableau 32 : Prévisions et réalisation 2018 des indicateurs du sous-effet

Indicateurs de sous-effets	Prévisions 2018	Réalisations 2018
Proportion d'étudiants bénéficiaires de bourses	11,93%	6,4%
Proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide ou du prêt	76,79%	51%

Source : DGESS/MESRSI

Pour ce sous-effet, un seul produit était attendu pour l'atteinte des cibles des indicateurs ci-dessus à savoir les bourses, prêts et aides octroyés.

Les bourses, prêts et aides octroyés

Il s'agissait principalement en 2018, d'octroyer :

- 2 000 bourses au contingent mixte et 300 bourses pour les filles et renouveler au moins 6 000 bourses au profit des étudiants burkinabè résidents et non-résidents pour un montant total de 8 098 041 000 F CFA ;
- des aides à 60 000 étudiants des universités publiques et des prêts à 11 223 étudiants des universités publiques pour un montant total de 6 022 230 000 F CFA.

Le coût de ces prestations est estimé à 14 120 271 000 F CFA.

En termes de réalisations au 31 décembre 2018 on note que :

- 2 300 bourses ont été attribuées soit un taux de réalisation de 100% ;
- 5 406 bourses ont été renouvelées soit un taux de réalisation de 90,10%.
- 56 674 aides ont été octroyées aux étudiants soit un taux de réalisation physique de 94,45% ;
- 9 009 étudiants ont bénéficié du prêt soit un taux de réalisation de 80,27%.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble de ces prestations est de 91,20% et le taux d'exécution financière de 84,60%.

I.1.1.3.6.SEA 2.2.2.6 : les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées

En ce qui concerne le suivi de ce sous-effet, un seul indicateur était retenu. Il s'agit de la « Proportion des Étudiants ayant achevé un cycle ». Pour une cible de 45%, sa situation au 31 décembre est de 59,70%.

Le produit attendu pour ce sous-effet se présente comme suit :

Le système Licence Master Doctorat (LMD) renforcé

En 2018, il était prévu : d'acquérir des équipements, d'écrire des curricula et d'harmoniser des programmes, d'améliorer les textes des IES et des écoles doctorales, d'écrire un référentiel et des manuels de procédures d'assurance qualité, et de suivre le système LMD.

Le coût total était estimé à 125 847 000 F CFA et révisé à 122 774 000 F CFA.

Au 31 décembre 2018, on note les réalisations suivantes :

- la mise en œuvre du système LMD a été suivie et évaluée au cours de l'année académique ;
- l'acquisition d'équipements ;
- l'élaboration et l'harmonisation des curricula de Sciences Technologies et de l'ingénieur conformément aux normes du REESAO ;

- le démarrage des activités relatives à l'écriture d'un référentiel et des manuels de procédures d'assurance qualité avec l'élaboration des lignes directrices et des références qualité ;
- l'élaboration du projet de décret portant organisation de l'enseignement supérieur ;
- l'élaboration des arrêtés des régimes Licence, Master et Doctorat mais non encore signés.

Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 85% et de 72,57% sur l'ensemble des activités programmées

Les étapes restantes sont : la livraison du matériel informatique restant, la validation des curricula de Sciences Technologies et de l'ingénieur écrits, l'appropriation des curricula de Sciences Technologies et de l'ingénieur, l'adoption du décret portant organisation de l'enseignement supérieur et la validation du référentiel d'assurance qualité.

Les principales difficultés sont les retards liés au regroupement des marchés avant la passation, la stabilisation tardive du budget et les régulations des lignes de crédits.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits de ce sous-effet est de 85% pour un taux d'exécution financière de 72,57%.

I.1.1.3.7. SEA 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée

S'agissant du suivi de ce sous-effet, un seul indicateur était retenu. Il s'agit de la « Proportion des instances statutaires tenues ». Pour une cible de 100%, sa situation au 31 décembre est de 100%.

En ce qui concerne le produit attendu, il s'intitule comme suit :

Les rencontres statutaires tenues au MESRSI

A la date du 31 décembre 2018, on note les réalisations suivantes :

- la tenue de deux sessions de la Commission nationale de Reconnaissance et d'Equivalence des Titres et Diplômes (CNRETD) sur deux prévues ;
- la tenue de deux sessions du CASEM sur deux prévues ;
- la tenue de quatre sessions de la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES) sur quatre prévues ;
- la tenue d'une session du Comité Technique Paritaire (CTP) sur une prévue ;
- la tenue régulière du Conseil de cabinet mensuel ;
- la Tenue d'une session ordinaire du conseil de discipline sur une prévue ;
- la tenue d'une session du Conseil de Coordination des Etablissements d'Enseignement supérieur (CCEES) sur une prévue ;
- la tenue de deux sessions de la Commission des Institutions privées d'Enseignement supérieur (CIPES) sur deux prévues.

Le taux de réalisation physique est de 100% pour l'ensemble des activités prévues.

Les indicateurs renseignés dans ce canevas sont ceux qui ont été identifiés et suivis dans le cadre du rapport de mise en œuvre des indicateurs ODD.

Tableau 33 : niveau d'atteinte des cibles des indicateurs ODD

Indicateurs ODD	Niveau d'atteinte en 2018	Observations
4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Taux d'achèvement Primaire : 63,0% Post primaire : 40,6% Secondaire : 14,8%	
4.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	Proportion des élèves scolarisés dans l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (l'EFTP) : 2,2% (Post-primaire: 0,7% Secondaire : 9,3%)	
4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Indice de parité du TBA : Primaire : 0,96 Post primaire : 1,12 Secondaire : 0,75	
4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	Taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans et plus : 34,5% (INSD ; EMC 2014)	Le taux d'alphabétisation est obtenu à partir de l'EMC et le dernier rapport est celui de 2014.

Source : DGESS/MENAPLN

I.1.2 : Synthèse et enseignements de l'objectif stratégique

Au titre du bilan des activités de l'année 2018, on note des avancées significatives dans la réalisation de certains produits au niveau de certains sous-effets.

Pour le compte de l'EA 2.2.1 : « l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré », 7 sous-effets ont connu une avancée significative.

EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré ;

En ce qui concerne le SEA 2.2.1.1 : les effectifs des élèves/ apprenants se sont accrus, on relève ce qui suit :

- sur une prévision de 385 nouvelles salles de cours à réaliser, 86 ont été effectivement réalisées.

- 6 salles de classe du préscolaire ont été construites sur une prévision de 60.
- au post-primaire, 8 collèges d'enseignement général (CEG) ont été construits sur une prévision de 31.
- s'agissant des infrastructures de l'EFTP, les objectifs de l'année 2018 sont atteints pour la majorité.

Au titre du SEA 2.2.1.2 : le nombre d'enseignants et/ou de formateurs s'est accru à tous les niveaux, on note ce qui suit :

- sur une prévision de 7 192 en enseignants à mettre à la disposition du MENAPLN, 6 665 ont été effectivement mis à disposition.
- au niveau du recrutement, 33 formateurs de l'EFTP ont été recrutés sur une prévision de 107.
- au niveau de l'encadrement pédagogique, 18 encadreurs de l'EFTP ont été recrutés sur 34.

Au titre du SEA 2.2.2.1 : la formation du personnel enseignant et d'encadrement est assurée, les enseignants et les encadreurs de tous les niveaux ont bénéficié d'une formation continue.

Pour le SEA 2.2.1.3 : le maintien des élèves/apprenants dans l'éducation formelle est assuré, des vivres ont été acquis pour les écoles préscolaires et primaires publiques et privées et la cantine du post-primaire et du secondaire a été assurée.

Pour le SEA 2.2.1.4 : l'égalité et l'équité d'accès pour tous sont assurés, les différentes activités réalisées ont permis l'atteinte de la cible du TBA au niveau du post-primaire et de tendre vers la parité au niveau du primaire.

Concernant le SEA 2.2.1.7 : l'accès des élèves et des apprenants aux bourses est amélioré, toutes les bourses du post-primaire et du secondaire ont été également octroyées.

Enfin, pour le SEA 2.2.3.1 : la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée, on note que toutes les sessions statutaires se sont tenues.

La réalisation des infrastructures de l'EFTP dont les cibles de 2018 sont atteintes pourrait être accélérée avec la mise en œuvre des dispositions prises qui se poursuivra en 2019.

Sur 6 indicateurs de suivi retenus pour l'effet attendu, les cibles de 4 ont été atteintes soit un taux de réalisation de 66,67%.

Le taux d'exécution financière des investissements structurants est de 36,08%.

Le taux de réalisation global pour cet effet attendu est de 71,59%.

EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées

Au titre de l'EA 2.2.2 : « la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées », des avancées significatives sont à noter au niveau de 22 sous-effets sectoriels.

Au niveau du SEA 2.2.1.5 : *les offres de formation sont diversifiées*, une filière de coiffure et esthétique est ouverte au niveau du CEFPO.

Par rapport au sous-effet 2.2.1.7 : « *l'accès des apprenants aux bourses est amélioré* »

Au cours de 2018, quarante (40) stagiaires dont 17 femmes ont été recrutés pour la formation en Tunisie et au Maroc sur 40 prévus.

En ce qui concerne le SEA 2.2.2.2 : « *les connaissances et les compétences sont évaluées et certifiées* », les actions mises en œuvre ont permis l'inscription des candidats aux différents examens (CQP, BQP, BPT et BPTS). Les examens du CQP, BQP, BPT et du BPTS ont été organisés à bonnes dates.

Pour le SEA 2.2.2.3 : « *l'ingénierie de la formation professionnelle est développée* », 11 référentiels de formation et de certification ont été élaborés et validés sur 11 prévus.

Quant au SEA 2.2.2.4 : « *la coordination du secteur de l'éducation et de la formation est assurée* », les deux (02) sessions de la CPEDA ont été effectivement tenues, le cahier de charges applicable aux centres de formation privés relu, le document cadre de l'habilitation validé, l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) créée.

Pour le SEA 2.2.2.5: « *la planification, le suivi et l'évaluation des activités du secteur de l'éducation et de la formation sont assurées* », le Document technique et financier (DTF) d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (APOSE) a été élaboré.

En ce qui concerne le SEA 2.2.2.6 : « *la gestion des ressources matérielles et financières est améliorée* », on note que 4 492 apprenants/formés ont bénéficié des subventions pour des formations.

Le taux de réalisation global des cibles des indicateurs de l'EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées est de 91,67% sur 24 indicateurs avec un taux d'exécution financière de 98,86 sur une prévision de 1 717 880 587 FCFA.

Les défis majeurs sont entre autres le renforcement du pilotage de la formation professionnelle, la mutualisation des ressources, l'octroi des bourses de formation et la baisse des coûts de formation au profit des jeunes et des femmes.

Au niveau des réformes stratégiques, l'opérationnalité de l'ANFP est une nécessité.

EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

Au titre de *l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré*, huit (08) sous-effets étaient attendus. Le taux global de réalisation physique et financière de l'ensemble des produits de ces sous-effets sont respectivement de 73,81% et de 64,51%.

On note également que la plupart des sous-effets ont un taux d'exécution physique et financière supérieur à 50%. En effet, des avancées significatives ont été enregistrées au niveau des deux sous-effets qui englobent l'ensemble des investissements structurants du PNDES. Il s'agit du sous-effet attendu 2.2.1.1 : les effectifs des étudiants se sont accrus et du sous-effet 2.2.2.2 : les conditions de vie et d'études des étudiants sont améliorées dans les IES publiques. Ces sous effets ont respectivement des taux d'exécution physique de 53,79% et de 69,37%.

Nonobstant quelques difficultés de démarrage, de régulation budgétaire et de changement du site de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, toutes les activités de construction se poursuivent normalement avec des taux de réalisations satisfaisants.

Cependant, sur l'ensemble des réalisations des investissements structurants attendus en 2020, on note une faible progression de l'exécution des travaux. Il s'agit notamment de la construction du siège de l'université virtuelle, de 16 espaces numériques ; de 46 bâtiments pédagogiques et de 10 amphithéâtres. Pour l'accélération de la mise en œuvre intégrale de ces investissements structurants dans les années à venir, il est nécessaire d'entreprendre des actions visant à garantir à tout prix la contrepartie nationale.

S'agissant du niveau d'atteinte des cibles des indicateurs, sur dix-neuf (19) retenus, dix-sept (17) ont pu être renseignés. A l'étape actuelle les informations sur les quatre autres indicateurs ne sont pas disponibles. Quant au nombre de cibles atteint, on note que sept (07) sur quinze (15) indicateurs ont atteint leur cible soit un taux de 46,67%.

Considérant les indicateurs du PNDES de cet effet attendu, sur six (06) retenus, cinq (05) ont été renseignés avec un taux d'atteinte des cibles de 75%. Pour ce qui est de l'indicateur non renseigné à savoir « *la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années)* », une étude est en vue pour le renseigner.

On note qu'au 31 décembre 2018, le taux global de réalisation physique de l'objectif stratégique 2.2 du PNDES qui est d'accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie est de 75,09% pour un taux d'exécution financière de 79,58%. Ces différents taux se justifient par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents investissements.

Concernant les réformes stratégiques et les investissements structurants, les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 32,55% et 29,11%.

Quant au nombre de cibles des indicateurs atteint, on note que deux (02) sur huit (08) indicateurs ont atteint leur cible soit un taux de 25%. Il importe de préciser que le calcul n'intègre pas les indicateurs non renseignés.

Tableau 34 : Cumul des prévisions et réalisations des produits 2016-2017

Produits	2016		2017		2018		2016, 2017 et 2018	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Nouvelles salles de cours réalisées	582	760	1518	525	385	86	2485	1371
Lycées scientifiques construits	0	0	0	0	6	0	6	0
Lycées professionnels construits	0	0	0	0	5	0	5	0
Salles de classe du préscolaire construites	10	10	170	56	60	6	240	72
Collèges d'enseignement technique et de formation et professionnelle construits	0	0	0	0	5	0	5	0
Lycées techniques construits	0	0	0	0	2	0	2	0
Salles de classe éclairées	200	0	200	140	945	0	1345	140
CEG	128	162	207	49	31	8	366	219
Lycées	9	29	25	5	12	0	46	34
CEBNF	5	5	10	2	0	0	15	7
CPAF	21	21	17	5	0	0	38	26
Personnels d'éducation préscolaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Enseignants du primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Personnel enseignant et d'encadrement du post-primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Personnel d'encadrement du primaire ayant bénéficié d'une formation continue	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nouvelles universités	2	2	2	2	3	3	7	7
Vivier enseignants renforcé	100 ATER	0 ATER	100 ATER	81 ATER	100	0	200 ATER	81 ATER
Nouveaux enseignants	100 assistants	0 assistants	100 assistants	100 assistants	100	87	300 assistants	187 assistants
Bâtiments pédagogiques	2	2	4	4	2	1	8	7
Amphithéâtres	1	1	1	1	3	0	5	2
Une université virtuelle	1	0	1	0	1	0	1	0
Espaces numériques ouverts	3	0	3	0	3	0	3	0

Source : équipe de rédaction

NB : Concernant les investissements suivants : une Université virtuelle, Espaces numériques ouverts, les prévisions ne sont pas cumulatives, car ces programmations sont faites sur toute la période écoulée (2016-2018).

I.2 Analyse de l'efficacité de la coopération au développement du secteur y compris sur l'appui budgétaire général et sectoriel

Cette partie fait une analyse de l'efficacité des projets et programmes sectoriels selon les points suivants : i) le nombre de projets et de programmes exécutés sous la tutelle des ministères membres du CSD, ainsi que leurs volumes de financement, ii) la capacité d'absorption des financements de ces projets et programmes : montants dépensés / montants décaissés, iii) les conditionnalités les plus usitées pour le déblocage des financements de ces projets et programmes, l'utilisation ou non des indicateurs de la matrice sectorielle de performance comme conditions de déblocage des financements de ces projets et programmes, iv) la prévisibilité des financements de ces projets et programmes : montants décaissés / montants programmés, v) l'existence ou non d'appuis budgétaires sectoriels et leur prévisibilité, vi) la disponibilité des informations dans les délais et de façon détaillée sur l'exécution de ces projets et programmes, vii) l'inscription de ces projets et programmes dans la loi de finances initiale, viii) l'utilisation des systèmes nationaux de gestion de finances publiques et de passation de marchés au niveau de ces projets et programmes, ix) les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces projets et programmes et xi) les recommandations pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de ces projets et programmes.

Au cours de l'année 2018, treize (13) projets et programmes ont été exécutés sous la tutelle technique des ministères membres du CSD-EF. Ce sont :

1. Projet Cantines scolaires/Cathwel CRS ;
2. Projet Construction d'Infrastructures Educatives financé par le Japon (CIE) ;
3. Programme de Pays du PAM/DAMSSE-MENA - Volet cantines scolaires ;
4. Projet une Lampe pour l'Afrique (PV/LED) ;
5. Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue Franco-Arabe (PREFA) ;
6. Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE) ;
7. Projet de formation des enseignants (H/F) et conseillers pédagogiques (H/F) de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP-EFTP) ;
8. Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PA-PDSEB) ;
9. Programme de Renforcement de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (PRFIP) ;
10. Projet d'implantation d'un CFP/Centre d'Incubation (CFP/CI) ;
11. Projet d'acquisition de bus ;
12. Projet cités universitaires (PCU) Ouaga 2 ;
13. Projet cités universitaires (PCU) Bobo.

L'enveloppe financière globale allouée à l'ensemble des projets et programmes des ministères membres du CSD-EF au cours de l'année 2018 était de quarante un milliards six cent cinquante-huit millions six cent soixante-dix mille (**41 658 670 000**) F CFA répartie comme suit :

- ✓ ressources de la contrepartie nationale : deux milliards trois cent trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-treize mille (**2 339 593 000**) F CFA ;
- ✓ ressources extérieures : trente-neuf milliards trois cent dix-neuf millions soixante-dix-sept mille (**39 319 077 000**) F CFA.

Tableau 35 : des programmations (initiale et révisée) 2018 (en milliers de F CFA)

Programmation initiale				Programmation révisée			
N°	Projets	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
1	PAAQE	88 325	5 182 092	5 270 417	88 325	5 182 092	5 270 417
2	FECOP		1 157 708	1 157 708	-	1 157 708	1 157 708
3	PA/PDSEB	38 352	3 225 948	3 264 300	38 352	3 225 948	3 264 300
4	LPA	72 000	983 935	1 055 935	66 950	1 048 877	1 115 827
5	PREFA	80 642	1 021 267	1 101 909	80 642	3 173 106	1 101 909
6	PAM	126 266	1 884 668	2 010 934	126 266	1 884 668	2 010 934
7	PCIE	192 380	9 771 990	9 964 370	97 380	9 771 990	9 869 370
8	CRS	354 079	2 660 403	3 014 482	330 498	2 660 403	2 990 901
TOTAL MENA		952 044	25 888 011	26 840 055	828 413	28 104 792	28 933 205
9	PRFIP	263 002	50 662	313 664	263 002	50 662	313 664
10	CFP/CI	300 000	-	300 000	300 000	-	300 000
TOTAL MJFIP		563 002	50 662	613 664	563 002	50 662	613 664
11	PCU Bobo	421 552	3 164 240	3 585 792	421 552	3 164 240	3 585 792
12	Projet Ouaga2	354 149	3 690 000	4 044 149	354 149	3 690 000	4 044 149

13	Projet Bus	172 477	4 309 383	4 481 860	172 477	4 309 383	4 481 860
Total MESRSI		948 178	11 163 623	12 111 801	948 178	11 163 623	12 111 801
Total Projet CSD		2 463 224	37 102 296	39 565 520	2 339 593	39 319 077	41 658 670

Les ressources extérieures sont constituées de subventions, de dons et de prêts. Pour l'ensemble des projets sectoriels, le cumul des ressources était de quarante un milliards six cent cinquante-huit millions six cent soixante-dix mille (**41 658 670 000**) F CFA.

Tableau 36 : dépenses 2018 des projets et programmes du CSD-EF (en milliers de F CFA)

N°	Intitulé du projet	Décaissements au 31/12/2018			Dépenses au 31/12/2018			Taux de dépenses %
		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	CRS	306 916	2 660 403	2 967 319	267 354	2 660 403	2 927 757	98,66%
2	CIE Japon	66 390	11 296 297	11 362 687	66 390	5 261 501	5 327 891	46,88%
3	PAM	126 266	1 138 976	1 265 242	119 701	1 138 976	1 258 677	99,48%
4	LPA	65 934	56 728	122 662	65 934	26 131	92 065	75,05%
5	PREFA	80 642	1 649 028	1 729 670	33 768	1 649 028	1 682 796	97,29%
6	PAAQE	88 325	5 182 092	5 270 417	83 325	3 332 616	3 415 941	64,81%
7	FECOP/EFTP	0	1 157 708	1 157 708	0	1 005 638	1 005 638	87%
8	PA/PDSEB	37 773	3 225 948	3 263 721	37 773	2 000 127	2 037 900	62%
Total MENAPLN		772 246	26 367 180	27 139 426	674 245	17 074 420	17 748 665	65,39%
9	PRFIP	30 978	50 662	81 640	30 978	50 662	81 640	100%
10	CFP/CI	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	100%
TOTAL MJFIP		330 978	50 662	381 640	330 978	50 662	381 640	100%
11	PCU Bobo	30 978	3 003 658	3 034 636	29 801	3 004 822	3 034 623	100%
12	Projet Ouaga2	58 149	2 889 681	2 947 830	56 739	2 889 681	2 946 420	100%
13	Projet Bus	155 119	4 309 383	4 464 502	140 400	4 309 383	4 449 783	100%
Total MESRSI		244 246	10 202 722	10 446 968	226 940	10 203 886	10 430 826	100%
Total Projet CSD		1 347 470	36 620 564	37 968 034	1 232 163	27 328 968	28 561 131	75%

Le montant total décaissé par les treize (13) projets et programmes est estimé à la somme de trente-sept milliards neuf cent soixante-huit millions trente-quatre milles (37 968 034 000) de F CFA. Le cumul des dépenses est de vingt-huit milliards cinq cent soixante-un millions cent trente-un mille (28 561 131 000) F CFA, soit un taux global d'absorption de 75% contre 79,07% en 2017.

Cette baisse de 2,7% s'explique entre autres par la lenteur des entreprises dans l'exécution des travaux de construction et la longue attente pour l'obtention des avis de non objection (ANO) de certains bailleurs.

Les demandes de déblocage ou de virement de fonds sont accompagnées des pièces justificatives suivantes selon la catégorie du projet :

- les pièces justificatives des dépenses antérieures ;
- le projet de budget détaillé ainsi que les différentes imputations budgétaires ;
- le rapport de vérification ou d'audit ;

- une copie de la convention pour s'assurer de la prise en compte effective des engagements de l'Etat avec le partenaire ;
- l'utilisation ou non des indicateurs de la matrice sectorielle de performance comme conditions de déblocage des financements de ces projets et programmes.

Tableau 37 : Programmation révisée et décaissements au 31 décembre 2018

N°	Intitulé du projet	Programmation révisée 2018			Décaissements au 31/12/2018			Taux de décaissement %
		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	CRS	306 916	2 660 403	2 967 319	267 354	2 660 403	2 927 757	98,67%
2	CIE Japon	97 380	11 362 687	11 460 067	66 390	11 296 297	11 362 687	99,15%
3	PAM	126 266	1 884 668	2 010 934	126 266	1 138 976	1 265 242	62,92%
4	LPA	65 934	64 941	130 875	65 934	56 728	122 662	93,72%
5	PREFA	80 642	1 645 038	1 725 680	80 642	1 649 028	1 729 670	100,23%
6	PAAQE	88 325	5 182 092	5 270 417	88 325	5 182 092	5 270 417	100,00%
7	FECOP/EFTP	0	1 157 708	1 157 708	0	1 005 638	1 005 638	86,86%
8	PA/PDSEB	38 275	3 225 948	3 264 223	37 773	2 000 127	2 037 900	62,43%
Total MENAPLN		803 738	27 183 485	27 929 423	732 684	24 989 289	25 721 973	92,10%
9	PRFIP	30 978	263 002	293 980	30 978	263 002	293 980	100,00%
10	CFP/CI	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	100,00%
TOTAL MJPEJ		330 978	263 002	593 980	330 978	263 002	593 980	100,00%
11	PCU Bobo	421 552	3 164 240	3 585 792	30 978	3 003 658	3 034 636	84,63%
12	Projet Ouaga2	354 149	3 690 000	4 044 149	58 149	2 889 681	2 947 830	72,89%
13	Projet Bus	172 477	4 309 383	4 481 860	155 119	4 309 383	4 464 502	99,61%
Total MESRSI		948 178	11 163 623	12 111 801	244 246	10 202 722	10 446 968	86,25%
Total Projet CSD		2 082 894	38 610 110	40 635 204	1 378 962	37 649 209	38 970 371	95,90%

Le CAST/FSDEB est un instrument de financement de l'éducation essentiellement alimenté par la contribution de certains PTF. Sa gestion s'aligne sur celle des procédures nationales. La domiciliation des fonds des partenaires techniques et financiers au CAST/FSDEB permet d'améliorer la capacité d'absorption de ces fonds et donc d'œuvrer à un meilleur taux de réalisation du programme global.

Les ressources du CAST sont constituées essentiellement :

- des contributions des PTF à travers le panier commun ;
- des reliquats qui doivent être reversés à l'aide d'un bordereau de versement contre délivrance d'une quittance auprès du trésorier ou perceuteur pour être transférés au payeur général ;
- du compte financier ouvert à la BCEAO qui constitue la porte d'entrée des ressources des PTF ;
- du compte budgétaire pour l'émission des ordres de recettes.

Les ressources du CAST/FSDEB sont destinées prioritairement au fonctionnement des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN (directions centrales, DREPPNF et DPEPPNF), du FONAENF, etc. Elles servent entre autres à :

- la construction/réhabilitation /équipement d'infrastructures éducatives ;
- l'acquisition des biens et services en appui au fonctionnement courant des services ;
- l'approvisionnement en vivres des cantines scolaires ;
- l'appui à la formation continue des personnels administratifs, des enseignants et des encadreurs pédagogiques (activités de renforcement de capacités, conférences pédagogiques, GAP ...) ;
- l'acquisition de matériels pédagogiques et didactiques du non formel ;
- les activités de renforcement des capacités du non formel (formation continue des animateurs et animatrices) ;
- les activités de sensibilisation et de maintien dans l'éducation non formelle...

Le CAST est soumis au même dispositif de fonctionnement que le Budget de l'Etat à l'exception du fait que le solde en fin d'exercice fait l'objet de report sur l'exercice suivant.

Les projets et programmes du secteur éducation bénéficient d'une allocation budgétaire au titre de la contrepartie nationale.

A priori, l'utilisation des indicateurs de la matrice sectorielle de performance n'est pas prise comme condition de déblocage des financements des projets et programmes. Cependant, le décaissement des ressources des partenaires techniques et financiers intervenant au niveau du CAST/FSDEB reste tout de même soumis à des préalables dont la production de documents (Plan d'action, Rapport de mise en œuvre du PDSEB, CDMT, Plan de Trésorerie, Rapport de Suivi Financier, Rapport d'audit du CAST...) et la justification du besoin de financement par l'appréciation du niveau d'absorption (taux d'absorption) des ressources antérieurement mises à la disposition du MENAPLN.

Le MENAPLN bénéficie d'appui budgétaire sectoriel qui est le CAST/FSDEB. Ce compte est alimenté par les contributions de 6 partenaires que sont l'AFD, la Coopération Suisse, le Canada, l'UNICEF, le Luxembourg et le partenariat mondial pour l'Education (PME). Le CAST a contribué à hauteur de 4% au financement du plan d'action du MENAPLN en 2017 et 2018.

Dans le cadre du protocole commun signé avec les partenaires techniques et financiers en août 2017, ces derniers doivent communiquer à temps leur contribution pour faciliter la programmation. C'est ainsi qu'avant le début de chaque processus budgétaire, le MENAPLN sollicite par l'intermédiaire du chef de file des partenaires, la programmation qui est transmise au MENAPLN.

La mise en œuvre de ce nouveau protocole permettra d'aplanir les difficultés en termes de prévisibilité.

Conformément à l'article 22 du décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, les coordonnateurs de projets doivent rendre compte trimestriellement et annuellement de l'état d'exécution de leur projet par des rapports adressés au ministre de tutelle technique sous couvert du Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du ministère. Au niveau du MENAPLN et du MESRSI, cette disposition est respectée par les responsables de ces structures qui, régulièrement, acheminent les informations conformément aux canevas types élaborés par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Lors du processus d'élaboration du projet de budget, tous les projets et programmes inscrits au Programme d'Investissement Public (PIP) transmettent à la DGESS leurs prévisions budgétaires. Ces informations sont reversées à la commission d'arbitrage qui les prend en compte dans la loi de finances. Pour les nouveaux projets dont les conventions ont été signées après l'adoption de la loi de finances, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement alloue des ressources au titre de la contrepartie nationale sur les dépenses communes interministérielles à la demande du ministère concerné.

Tous les projets et programmes observent les règles de gestion des finances publiques et de procédures de passation de marchés, conformément aux procédures nationales et sont soumis au décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso.

Au nombre des difficultés relevées par les projets et programmes, on retient :

- a. la lourdeur des procédures de passation des marchés ;
- b. la longue durée pour l'obtention des avis de non objection ;
- c. le déblocage parfois tardif des ressources de la contrepartie nationale aux projets dû à la procédure ;
- d. la lenteur dans le paiement des décomptes ;
- e. la défaillance ou la lenteur de certaines entreprises dans l'exécution des travaux de construction ;

- f. la perturbation des activités par les évènements socio-politiques que le pays traverse ;
- g. la régulation des crédits alloués aux projets et programmes qui entrave l'exécution des activités programmées.

Toutes ces difficultés ont pour conséquence l'allongement des délais d'exécution des travaux occasionnant des surcoûts et pouvant jouer éventuellement sur la qualité des réalisations.

Pour une amélioration de l'efficacité des projets et programmes, il est souhaitable que les unités de gestion des projets et programmes prennent des dispositions pour :

- a. anticiper dans la préparation des dossiers d'appel d'offres pour éviter les retards dans l'exécution des travaux et prestations de services programmés ;
- b. produire dans les délais les pièces justificatives conformément aux règles prescrites, même de manière partielle pour faciliter le déblocage des tranches suivantes.

II. ÉTAT DU FONCTIONNEMENT DU CSD ET DE LA MISE EN ŒUVRE EN FIN DECEMBRE 2018 DES RECOMMANDATIONS DES REVUES SECTORIELLES ET DU PNDES

En vue d'assurer un meilleur fonctionnement du CSD-EF, un arrêté conjoint portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF a été signé le 15 janvier 2018 et mis à la disposition de tous les membres. Celui portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une commission technique chargée de l'élaboration des rapports du CSD-EF a été signé le 6 avril 2018. Pour l'année 2019, un projet d'arrêté a été soumis pour signature.

Conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint, l'arrêté portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des groupes thématiques du CSD-EF a été signé le 4 juin 2018.

En attendant de terminer le processus de sa mise en cohérence avec le nouveau Guide méthodologique d'Elaboration des Politiques sectorielles, le Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) 2017-2030 est le document de politique du secteur « éducation et formation ». Il a été adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 à travers une démarche participative ayant impliqué tous les ministères membres.

Le PSEF est assorti d'un plan d'action pluriannuel (PAP) 2017-2020 et d'un plan d'action ministériel (PAM) 2019-2021 au niveau du MENAPLN. Le PAM 2020-2022 est en cours d'élaboration.

La mise en œuvre du PSEF à travers ces plans d'action contribuera à la réalisation des objectifs du PNDES et le volet éducation et formation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Au niveau du MESRSI, le document du Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur et son Plan d'action opérationnel tiennent lieu de référentiels dont les objectifs contribueront à l'atteinte de la vision déclinée dans le PNDES.

Au cours de l'année 2018, le CSD-EF a pris part aux travaux préparatoires de la pré-revue au Secrétariat permanent du Plan national de Développement économique et social le 28 mars 2018. Aussi, il a été représenté à la pré-revue tenue le mercredi 11 avril 2018. Il a également pris part à la revue 2018 du PNDES tenue le vendredi 11 mai 2018.

En outre, le CSD-EF a pris part à la validation de la plateforme de collecte en ligne des données sur la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES tenue les 15 et 16 mai 2018.

Au titre des difficultés, on peut noter l'insuffisance de matériel informatique et péri-informatique et celle des ressources financières qui ne permettent pas d'impliquer le maximum d'acteurs dans l'élaboration des rapports de performance.

Dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel sectoriel de performance 2018, une première rencontre préparatoire de l'équipe d'élaboration du rapport, tenue le mardi 15 janvier 2019 à la DGESS du MENAPLN a permis de valider les termes de référence et le chronogramme des différents travaux. La collecte des données et leur traitement ont permis à chaque ministère membre du CSD-EF de disposer des informations nécessaires à l'élaboration du draft de rapport annuel.

Une seconde rencontre a eu lieu le lundi 28 janvier 2019 en présence d'un représentant du SP/PNDES. Elle a été l'occasion d'appropriation de la note de cadrage relative à l'élaboration du rapport annuel sectoriel de performance 2018 du PNDES et d'échanges sur les différents points du canevas.

La première rencontre du Groupe thématique Education et Enseignement supérieur s'est tenue le 10 octobre 2018 afin d'examiner les attributions et le fonctionnement du groupe thématique, les recommandations du CSD-EF et les indicateurs relatifs à l'EFTP.

En prélude à la deuxième rencontre du Groupe thématique, une séance de travail tenue le 31 décembre 2018 a permis d'examiner la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants de janvier à décembre 2018.

Au titre du Groupe thématique Enseignement, Formation techniques et professionnels, la première rencontre a eu lieu le lundi 3 décembre 2018 autour de l'ordre du jour suivant : situation des indicateurs relatifs à l'EFTP.

Quant à la deuxième, elle s'est tenue le mardi 15 janvier 2019 sur la présentation des métadonnées des indicateurs relatifs à l'EFTP.

La session de rédaction du projet de rapport s'est tenue du 4 au 15 février 2019 dans la salle de réunion de la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) du MENAPLN à Ouagadougou

A la suite de la rédaction du projet de rapport, les DGESS des trois ministères ont procédé à sa validation technique le 18 février 2019 avant sa transmission aux membres statutaires et la revue sectorielle annuelle 2018 s'est tenue le 28 février 2019 dans la salle de conférence de la Direction générale de la Coopération (DGCoop) à Ouagadougou.

Les observations et suggestions formulées par les PTF et les partenaires sociaux lors de la revue annuelle du 28 février 2019 ont été prises en compte dans le présent rapport.

Lors de la pré-revue 2018 du plan national de développement économique et social (PNDES) tenue le 16 avril 2018 dans la salle de conférence du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (MAEC), une recommandation a été formulée à l'endroit de tous les secteurs de planification et une autre adressée au MENAPLN.

L'état de la mise en œuvre de ces recommandations au 31 décembre 2018 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 38 : L'état de la mise en œuvre de ces recommandations au 31 décembre 2018

N°	Recommandations	Échéance de mise en œuvre	Structures responsables	État de la mise en œuvre	Commentaire
1	Faire un suivi rapproché des investissements pour s'assurer de la célérité et de la qualité dans la conduite des travaux		MENAPLN MJPEJ MESRSI	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité de suivi des réalisations des infrastructures de l'EFTP et des autres investissements au niveau du MENAPLN ; - Organisation de réunions mensuelles de suivi des infrastructures au niveau du MENAPLN ; - Tenue de la première revue de portefeuille des projets et programmes du MENAPLN le 29 mai 2018 ; - Existence d'une stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives (SNRIE) au niveau du MENAPLN. - Organisation de missions hebdomadaires de suivi des chantiers sur les sites des IES publiques par le SP/PNADES de concert avec la DGESS, la DAF et la DMP. -Tenue régulière de réunions hebdomadaires sur l'état d'avancement des différents chantiers avec les MOD et les entreprises. 	
2	Accélérer la mise en œuvre des projets de développement de l'EFTP en vue de soutenir le développement des capacités des entreprises et inverser la tendance baissière de la proportion des effectifs de l'EFTP		DGESS/MENAPLN	Les cibles de 2018 ont été atteintes et la mise en œuvre des dispositions se poursuit.	Néant

III. PERSPECTIVES 2019-2020

Le MENAPLN au titre des perspectives 2019-2020 poursuivra la réalisation des infrastructures de l'EFTP en vue de leur ouverture. A ce niveau, il importe que la mise en œuvre des dispositions soit poursuivie. Une mobilisation des ressources financières sera également nécessaire. A cet effet, le ministère a élaboré des fiches de projet à soumettre aux bailleurs.

Les produits suivants sont attendus : (i) 13 lycées scientifiques construits ; (ii) 20 lycées professionnels construits ; (iii) 45 collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle construits ; (iv) 13 lycées techniques construits ; (v) des salles de classe éclairées (écoles) ; (vi) 50 encadreurs et 400 professeurs de l'enseignement et la formation techniques professionnels formés et (vii) 4353 salles de classe construites pour la résorption des paillotes.

En termes de perspectives pour l'année 2019, le MJPEJ poursuivra la mise en œuvre des investissements et des réformes : (i) achever la construction et l'équipement des centres de formation professionnelle (Bagré et Pô) ; (ii) rendre opérationnel l'ANFP ; (iii) subventionner la formation de 5646 personnes dont 2 258 femmes.

En ce qui concerne le MESRSI, les produits suivants sont attendus dans les années à venir: (i) le vivier enseignants renforcé, (ii) le système LMD renforcé, (iii) le siège de l'université virtuelle construit et sa connectivité réalisée, (iv) 16 espaces numériques ouverts construits dans les régions, (v) 39 bâtiments pédagogiques construits, (vi) 24 amphithéâtres construits, (vii) les centres universitaires polytechniques autonomes, (viii) le site de l'UO2 fonctionnel, (ix) 200 assistants recrutés, (x) 5 cités universitaires de 1500 lits et (xi) 7 bibliothèques de 1000 places construites.

CONCLUSION

Le rapport de performance annuel 2018 du cadre sectoriel de dialogue Education et Formation fait la situation de l'exécution des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES exécutés par les trois ministères qui composent le CSD-EF au cours de l'année 2018. En outre, il a permis de dégager les perspectives 2019-2020.

On note qu'au 31 décembre 2018, le taux global de réalisation physique des effets est de 75,09% pour un taux d'exécution financière de 79,58%. Ces différents taux se justifient par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents investissements.

Concernant les réformes stratégiques et les investissements structurants, les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 32,55% et 31,77%.

L'analyse des performances sectorielles annuelles 2018 a été faite par axe, objectif stratégique, effet et sous-effet attendus.

Au niveau de chaque sous-effet attendu, il a été question de la situation des indicateurs sectoriels en 2018 et leur cible pour 2018, des principaux produits dont les réalisations attendues en 2018 devaient contribuer à l'atteinte de la cible fixée pour les indicateurs sectoriels, de l'état de réalisation des produits de janvier à décembre 2018 (les activités exécutées ou étapes atteintes en précisant le niveau de réalisation physique et le taux d'exécution financière atteint). Il a été également question des activités ou étapes restantes pour l'entièvre réalisation de chaque produit, des difficultés rencontrées dans la réalisation des produits ainsi que les propositions de solution.

Au titre de l'état de fonctionnement du CSD et de la mise en œuvre en fin décembre 2018 des recommandations des revues sectorielles et du PNDES, on note l'existence d'un arrêté conjoint portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF signé le 15 janvier 2018 et de celui portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une commission technique du CSD-EF en cours de signature.

L'arrêté portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des groupes thématiques du CSD-EF a été signé le 4 juin 2018.

Le dernier semestre a connu un début de fonctionnement des deux groupes thématiques.

Toutes les rencontres préparatoires de la revue annuelle ont été tenues.

Au titre des difficultés, on peut noter l'insuffisance de matériel informatique et péri-informatique, et celle des ressources financières qui ne permettent pas l'implication du maximum d'acteurs.

L'état de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle annuelle 2018 du PNDES a été également fait.

Aussi, par axe du PNDES, objectif stratégique et effet attendu du PNDES auxquels le CSD-EF contribue, des ajustements ont été opérés dans les instruments de programmation. Pour les deux dernières années de mise en œuvre du PNDES, des actions ont été envisagées afin de rendre disponibles les produits dont la réalisation est entamée. Enfin, les produits attendus de la même période ont été déclinés.